

DÉCISION DU MAIRE N°DEC20240141
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - GESTION ET EXPLOITATION D'UN DISTRIBUTEUR
D'ACCESSOIRES DE PISCINE AU SEIN DU CENTRE NAUTIQUE ROGER COUDERC -
CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES À ASSOCIÉ UNIQUE (SASU)
TOPSEC FRANCE**

Le maire de la ville de Saint-Chamond,

Vu les articles L. 2122-22, L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 20230144 du conseil municipal en date du 23 octobre 2023, visée pour valoir récépissé le 26 octobre 2023 portant délégation d'attributions au maire en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L.2122-1 à L.2122-3, modifiés par l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques,

Vu l'appel à la concurrence publié par la collectivité sur son site internet du 3 au 24 mai 2024,

Considérant l'avis favorable émis par la commune sur l'offre de candidature déposée par la SASU TOPSEC FRANCE pour l'installation, la gestion, l'exploitation et la maintenance d'un distributeur d'accessoires de piscine au sein du centre nautique Roger Couderc,

Considérant qu'il est nécessaire de définir par convention, les clauses et les conditions financières applicables pour la durée d'occupation du domaine public,

DÉCIDE

Art. 1er – D'autoriser la conclusion, à titre précaire et révocable, avec la SASU TOPSEC FRANCE, dont le siège social est situé à VITRY SUR SEINE (94400) 19 rue de la Baignade, représentée par son Global Business Manager, d'une convention d'occupation du domaine public relative à l'installation, la gestion, l'exploitation et la maintenance d'un distributeur d'accessoires de piscine, à l'intérieur du centre nautique Roger Couderc, pour une durée d'une année renouvelable au maximum 3 fois (soit une durée maximale de quatre années).

Art. 2 - Cette convention prend effet à compter de la date de sa signature.

Art. 3 - L'autorisation, ainsi délivrée, est consentie moyennant paiement d'une redevance annuelle représentant un pourcentage basé sur les recettes brutes, hors taxes, encaissées dans le distributeur que le bénéficiaire s'engage à verser annuellement par virement à l'ordre du Trésor Public, dès réception d'un titre de recettes.

Art. 4 - La présente décision dont il sera rendu compte à la prochaine réunion du conseil municipal, sera publiée et transmise au Préfet de la Loire.

Art. 5 - Le directeur général des services de la Ville et le Trésorier, comptable de la ville, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Art.6 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans les deux mois qui suivent sa notification. Le tribunal administratif de Lyon pourra être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Fait à Saint-Chamond, le 11 juillet 2024



Le maire,
Axel DUGUA

MEMOIRE TECHNIQUE DETAILLE

MISE EN CONCURRENCE POUR LA « CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'ACCESSOIRES DE PISCINE AU CENTRE NAUTIQUE ROGER COUDERC »



TOPSEC™
FRANCE
DEPUIS 2000

SAINT-
CHAMOND

Fait à Vitry-sur-Seine, le 04/06/2024

SOMMAIRE

1. TOPSEC : LE CREATEUR DE LA DISTRIBUTION AUTOMATIQUE D'ARTICLES DE NATATION.....	1
1.1. HISTORIQUE	1
1.2. CERTIFICATIONS AUPRES D'ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	1
2. PRESENTATION DU SERVICE TOPSEC	3
2.1 UN SERVICE CLEF EN MAIN EN DEPÔT GRATUIT	3
2.2 UNE LIVRAISON ET INSTALLATION SANS CONTRAINTE	4
2.3 MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION	5
2.4 MOYENS FINANCIERS	5
2.5 MOYENS HUMAINS	5
2.6 UNE PRESENCE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANCAIS	7
2.7 UNE MAITRISE TOTALE DE NOTRE ACTIVITE	8
3. DESCRIPTIF DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LA GESTION DES DISTRIBUTEURS.....	9
3.1 UN APPROVISIONNEMENT ET UNE MAINTENANCE SANS CONTRAINTE	10
3.2 STABILITE DE L'APPROVISIONNEMENT	12
3.3 MAINTENANCE ET SAV	12
3.4 UN ACCUEIL TELEPHONIQUE DEDIE AUX UTILISATEURS DE NOS MACHINES ET AUX GESTIONNAIRES DES CENTRES AQUATIQUES	19
3.5 LES OUTILS DE CONTRÔLE DES VENTES ET DE LA REDEVANCE	20

4. SUIVI D'ACTIVITE (STOCK/APPROVISIONNEMENT/PANNES/ARGENT ; ETC...) : ETATS D'APPROVISIONNEMENT SUIVI DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN LIGNE	21
4.1 TABLEAUX DE BORD POUR LA GESTION DES STOCKS ET LES PASSAGES APPROVISIONNEURS :	22
4.2 TABLEAU DE BORD DES ENCAISSEMENTS ET DU SUIVI DES CONSOMMATIONS	23
5. DESCRIPTIF DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES	25
5.1 CARACTERISTIQUE DES DISTRIBUTEURS PROPOSÉS DANS VOS ÉTABLISSEMENTS :	25
5.2 MOYENS DE PAIEMENT	27
5.1 GUIDE D'UTILISATION SUR NOS DISTRIBUTEURS	29
6. TARIFICATION DES PRODUITS – TOPSEC	30
7. REDEVANCE.....	35
8. L'ENGAGEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTALE DE TOPSEC.....	36
9. LA DEMARCHE QUALITE	37
10. INNOVATIONS ET PERSPECTIVES	38
11. REFERENCES DES CENTRES SPORTIFS SOUS CONTRAT AVEC TOPSEC FRANCE – CERTAINES DEPUIS 1999	39

ANNEXES :

- CERTIFICATION CE DES DISTRIBUTEURS AZKOYEN
- ACCESSIBILITE DES DISTRIBUTEURS POUR LES HANDICAPES AZKOYEN
- CERTIFICATION NAVSA 2023

Depuis 24 ans, TOPSEC installe gratuitement dans les piscines et les centres aquatiques, ses distributeurs automatiques d'articles de natation (maillots, bonnets, lunettes, etc....) de sa propre marque. Topsec c'est ensuite diversifié et c'est implanté depuis quelques années dans des patinoires, des centres fitness et d'autres types d'équipements sportifs, en proposant une offre adaptée à chaque lieu de pratique.



Tous les produits de nos marques sont fabriqués selon nos propres cahiers des charges. Nous veillons à ce que leur conception respecte les règles éthiques et les codes internationaux du travail et des droits humains. Nos produits sont **Certifiés norme CE**.



Leurs emballages spéciaux sont prévus pour être réutilisables ou facilement recyclés. Ils sont également conçus, en packagings durs ou semi durs, pour améliorer leur distribution en machine.

Cette idée originale est née de l'expérience de deux hommes du monde de la natation, M. **Thierry ALIMONDO** (ancien international de water-polo plusieurs fois sélectionné aux Jeux Olympiques, titulaire du BEESAN - Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation) et son père, M. **Guy ALIMONDO** (directeur de piscine pendant 30 ans, entraîneur de water-polo, Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports et décoré de l'Ordre National du Mérite).



1.1. HISTORIQUE

Fin 1999 : Création de la société TOPSEC par Thierry ALIMONDO, ancien international de Water-Polo.

2000 : Premiers gros contrats signés avec les villes de Marseille et de Paris. TOPSEC est présent en Ile de France et en Provence Alpes Cotes d'Azur.

2003 : Le cap des 100 villes sous contrat est dépassé. TOPSEC s'étend dans le Sud-Ouest, en Normandie et en Bretagne.

2005 : TOPSEC décide de transférer ses locaux à Vitry sur Seine, sur une surface plus adaptée à son activité et permettant de répondre à sa croissance régulière. Le cap des 300 distributeurs est franchi, représentant plus de 200 villes. TOPSEC se développe en Auvergne, Rhône-Alpes, dans l'Est et dans les Pays de Loire.

2006 : TOPSEC s'étend à tout le territoire national en implantant ses distributeurs dans plus de 350 villes et continue son développement.

La gamme d'articles de natation s'élargit avec (maillot enfant petite taille, maillot fillette, couche BB nageurs et boxer homme).

Fin 2007 : Deux nouveaux partenaires investissent dans l'entreprise : 2 Etablissements financiers **Etoile ID** (Groupe Crédit du Nord) et **CM-CIC Capital Privé**.

Début 2008 : Un nouveau partenaire privé investit dans TOPSEC, le fonds d'investissement SIGMA Gestion.

Mai 2012 : TOPSEC signe un accord entrepreneurial avec Mme Laure MANAUDOU, la nageuse la plus titrée de la natation Française et la sportive préférée des Français. Ce contrat de partenariat de 4 ans, lui permet de réaliser son rêve de sortir sa propre gamme de maillots de bain et d'avoir la possibilité de se reconvertir au sein de notre société.

2013 : L'actionnariat de TOPSEC Change, **NATIXIS** et **Thierry ALIMONDO** sont actionnaires de la société.

TOPSEC continue son développement sur tout le territoire Français et s'implante en Belgique, au Pays Bas, au Luxembourg et en Suisse.

2016/2017/2019 : Création de nos filiales **France**, Benelux, Suisse et Iberia.

2019 : Lancement d'une nouvelle activité : le Fitness, avec la signature de plusieurs gros groupes.

2021/22 : Lancement des l'activités Mobilité Urbaine, Padel et Equitation.

1.2. CERTIFICATIONS AUPRES D'ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

TOPSEC est partenaire de plusieurs associations professionnelles telles que :

Une certification auprès des acteurs du sport



ANDIISS (Association National des Directeurs et des Intervenants d'Installations des Services de Sports), regroupe les « territoriaux » français en charge du sport et de sa gestion.



PDD (Piscine De Demain), association ayant pour objectif de favoriser les rencontres entre les différents acteurs du secteur des piscines publiques en Europe.



AES ASBL (Association des Etablissement Sportifs ASBL) association qui représente et de défend les intérêts des Centres Sportifs des Communautés française et germanophone en Belgique.

Ces associations spécialisées regroupent des directeurs d'établissements sportifs, des élus et des directeurs des sports.

Une certification auprès du monde de la distribution automatique



La **NAVSA**, représente, informe, coordonne la profession dans les problématiques de leur métier et auprès des pouvoirs publics et des administrations, tant sur le plan national qu'au niveau des institutions européennes.

La NAVSA est certifiée **QUALICERT**. Celle-ci consiste en l'élaboration du référentiel comprenant la description des caractéristiques certifiables du service des gestionnaires de machines automatiques d'une part, et le plan de contrôle de ces caractéristiques par l'organisme certificateur d'autre part, l'examen et la validation du référentiel par le Comité de Certification compétent QUALICERT.

**CF Annexe NAVSA*



BPI France est un support financier pour le développement à l'international. Topsec s'est distingué avec son parcours de croissance et a obtenu le diplôme BPI Excellence 2019.

Notre société poursuit plusieurs objectifs :

- I. **Offrir à l'usager, sur place, tous les produits nécessaires pour ses activités favorites.**
Cela permet sans contraintes de pallier à l'oubli de son matériel ou à sa perte.
- II. **Apporter une réponse adaptée à la réglementation en vigueur dans les différents établissements.**
Bonnet de bain obligatoire, short non autorisé, gants obligatoire, etc...
- III. **Proposer à la clientèle des produits immédiatement disponibles à des prix très compétitifs.**
Les articles sont vendus entre 10% et 15% moins chers que dans la grande distribution.
- IV. **La gestion de notre distributeur automatique est assurée par nos approvisionneurs.**
Personnel parfaitement habilité et prêt à intervenir à tout moment sur site afin d'assurer le réapprovisionnement et/ou la maintenance des machines.



2.1 UN SERVICE CLEF EN MAIN EN DEPÔT GRATUIT

- Distributeurs **mis à disposition gratuitement**,
- **Livraison et installation au sein de vos locaux à notre charge**,
- Pas d'achat de produits, pas de location ou d'achat des distributeurs de votre part,
- Pas de gestion de stock, ni d'avance de caisse, nous nous occupons de la gestion courante des distributeurs,
- Seule l'alimentation électrique est à fournir,
- Votre personnel est dégagé de toute gestion financière et logistique des distributeurs,
- Maintenance, approvisionnement, suivi technique et financier effectués en totale transparence par TOPSEC,
- Distributeurs automatiques d'articles de sport **assurés en responsabilité civile, souscrite par TOPSEC à hauteur de 8 millions d'Euros par sinistre.**

2.2 UNE LIVRAISON ET INSTALLATION SANS CONTRAINTE

- La prise en charge totale de la livraison des distributeurs et des frais inhérents,
- Un délai de préparation et de livraison très court en 10 à 15 jours ouvrés,
- Une prise de rendez-vous par le transporteur pour la livraison,
- L'installation et la mise en fonction des distributeurs, par notre technicien, le jour de la livraison.

Installation des distributeurs TOPSEC France		Début du projet : Dès réception de la notification													
TÂCHE	ATTRIBUÉE À	S+1*							S+2*						
		J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14
En Amont de l'implantation															
Préparation des distributeurs	TOPSEC	■	■	■	■	■	■								
Planification du transport	Prestataire Transport							■							
Installation															
Mise en place des distributeurs aux emplacements prévus	TOPSEC + Prestataire Transport								■	■					
Mise en fonction et test des distributeurs	TOPSEC									■	■				

*Délais indicatifs exprimés en jours ouvrés.

* Délai non applicable si la machine est déjà sur site.

2.3 MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION

Le siège de TOPSEC est basé au 19 rue de la Baignade à VITRY SUR SEINE (94).

Un entrepôt de **2 000 m²** permettant de stocker l'ensemble des marchandises et des pièces détachées destinées à la maintenance.

Il sert également pour la préparation des distributeurs avant implantation sur site.

Tous nos approvisionneurs disposent d'un véhicule utilitaire aménagé, ainsi que d'un boîtier de collecte et de contrôle des ventes.

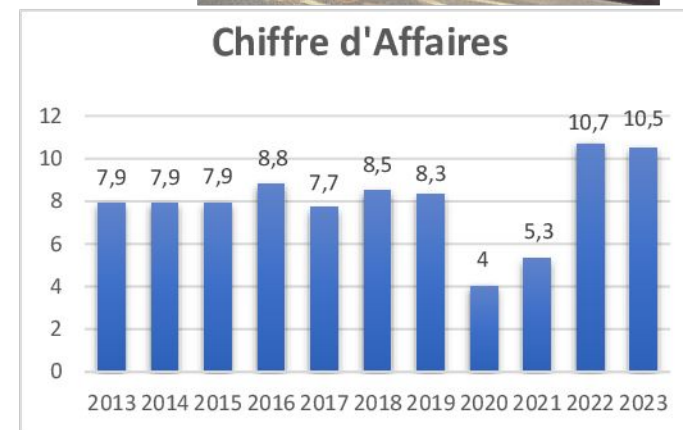


2.4 MOYENS FINANCIERS

TOPSEC a acheté pour plus de 2,5 millions d'euros de marchandises durant l'année 2022.

Avec la confiance de plus de **1 500 villes** sur toute la France, TOPSEC, en plus d'être le créateur, est le leader de la distribution automatique d'articles de natation.

TOPSEC est passé d'un chiffre d'affaires de 7,9 Millions d'Euro en 2013 à 10,5 Millions d'Euro en 2023.



2.5 MOYENS HUMAINS

TOPSEC emploie 47 salariés à plein temps en CDI, ainsi que 4 à 5 saisonniers en CDD chaque année pendant la période estivale.

TOPSEC dispose de 24 années d'expérience dans la distribution automatique d'articles de natation.

Président : M. Thierry ALIMONDO, ancien international de Water-Polo, plusieurs fois sélectionné aux Jeux Olympiques.

Global Business Manager : M. Thomas LEFAUCHOUX, diplômé d'un DESS management du sport, 14 ans d'expertise dans la gestion commerciale et managériale.

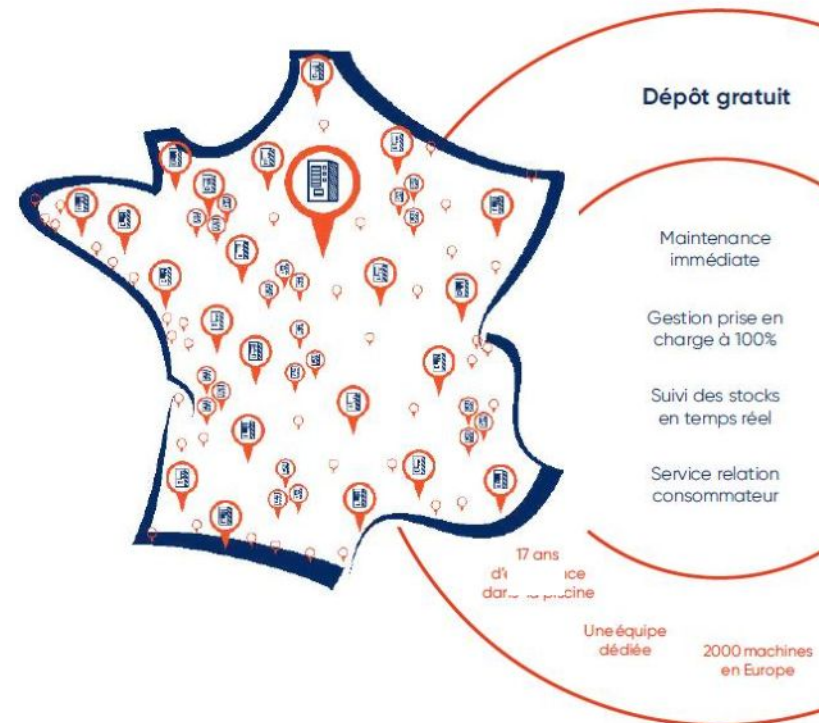
Directrice France : Mme Sabah LADRAA MAATOUGUI, de nombreuses années d'expérience dans la grande distribution.

Directrice des Opérations : Mme Elise MIALON, de nombreuses années dans management d'équipe en centre de profit.

Organigramme



2.6 UNE PRESENCE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANCAIS

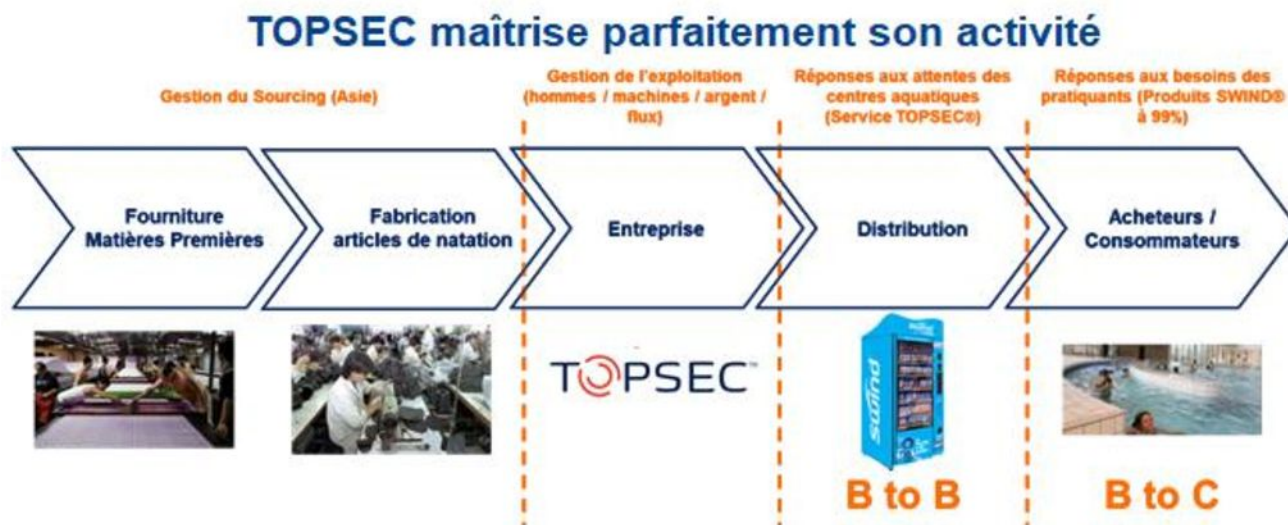


La société dispose d'un maillage territorial fort, composé d'une équipe commerciale et technique implantée sur l'ensemble du territoire.

22 antennes secondaires implantées stratégiquement, nous permettent une gestion des flux optimale et un délai d'intervention rapide en toute circonstance.

2.7 UNE MAITRISE TOTALE DE NOTRE ACTIVITE

La force de TOPSEC vient de la maîtrise totale de son activité, afin d'apporter aux consommateurs et aux gestionnaires des piscines des produits de qualité répondant à leurs besoins et un service de qualité, en continu.



Nous gérons tout le processus de production, d'acheminement, d'approvisionnement et de maintenance de nos machines. Nous veillons à ce que toute la chaîne de production soit conforme à nos cahiers des charges établis en fonction des normes en vigueur.

Notre société tire sa force des facteurs clés de succès suivants :

- Des produits accessibles et qualitatifs fabriqués selon nos propres cahiers des charges. Pas d'intermédiaire ;
- Des machines fiables fabriquées pour nous ;
- Un dispositif SAV de dépannage rapide et de gestion des consommateurs et gestionnaire piscine intégrée à notre société ;
- Une relation commerciale privilégiée avec des responsables de secteurs intégrés à notre société ;
- Des approvisionnements intégrés à notre société.

3. DESCRIPTIF DES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ASSURER LA GESTION DES DISTRIBUTEURS

Grâce à notre connaissance du marché des produits de natation, nous avons pu identifier les produits permettant de répondre aux besoins de vos usagers et nous avons conçu des configurations correspondantes. Ainsi, nous mettons à disposition des consommateurs une gamme vaste et présente en quantité suffisante dans notre distributeur pour éviter les ruptures de produits entre deux passages de réapprovisionnement de nos techniciens.

11 SMALL 3436 ADULTE 3436	12 SMALL 3436 ADULTE 3436	13 MEDIUM 3840 ADULTE 3840	14 MEDIUM 3840 ADULTE 3840	15 LARGE 4284 ADULTE 4284	16 LARGE 4284 ADULTE 4284	17 LARGE 4284 ADULTE 4284	18 LARGE 4284 ADULTE 4284	19 TMRZ ADULTE 2400	20 TMRZ ADULTE 2400
24 SPORT ADULTE 3100	25 ENTRAINEMENT ADULTE 3100	26 STANDARD ADULTE 3100	27 45 ANS ADULTE 3100	28 60 ANS ADULTE 3100	29 75 ANS ADULTE 3100	30 90 ANS ADULTE 3100	31 102 ANS ADULTE 3100	32 124 ANS ADULTE 3100	33 12 TMRZ ADULTE 2400
34 TMRZ ADULTE 3450	35 TMRZ ADULTE 3450	36 MATHY FREMINT ADULTE 6000	37 6 TMRZ ADULTE 3450	38 TMRZ ADULTE 3450	39 TMRZ ADULTE 3450	40 M KOMP POSITION ADULTE 4000	41 TMRZ ADULTE 3450	42 TMRZ ADULTE 3450	43 TMRZ ADULTE 3450
44 TMRZ ADULTE 3450	45 TMRZ ADULTE 3450	46 MATHY FREMINT ADULTE 6000	47 11 TMRZ ADULTE 3450	48 11 TMRZ ADULTE 3450	49 11 TMRZ ADULTE 3450	50 11 TMRZ ADULTE 3450	51 11 TMRZ ADULTE 3450	52 11 TMRZ ADULTE 3450	53 11 TMRZ ADULTE 3450
54 TMRZ ADULTE 3450	55 TMRZ ADULTE 3450	56 TMRZ ADULTE 3450	57 TMRZ ADULTE 3450	58 TMRZ ADULTE 3450	59 TMRZ ADULTE 3450	60 TMRZ ADULTE 3450	61 TMRZ ADULTE 3450	62 TMRZ ADULTE 3450	63 TMRZ ADULTE 3450
64 TMRZ ADULTE 3450	65 TMRZ ADULTE 3450	66 TMRZ ADULTE 3450	67 TMRZ ADULTE 3450	68 TMRZ ADULTE 3450	69 TMRZ ADULTE 3450	70 TMRZ ADULTE 3450	71 TMRZ ADULTE 3450	72 TMRZ ADULTE 3450	73 TMRZ ADULTE 3450
74 TMRZ ADULTE 3450	75 TMRZ ADULTE 3450	76 TMRZ ADULTE 3450	77 TMRZ ADULTE 3450	78 TMRZ ADULTE 3450	79 TMRZ ADULTE 3450	80 TMRZ ADULTE 3450	81 TMRZ ADULTE 3450	82 TMRZ ADULTE 3450	83 TMRZ ADULTE 3450

Nous avons également mis en place un système de télémétrie performant nous permettant de suivre à distance les ventes, les pannes des distributeurs et les passages de nos approvisionneurs.

Agence	Composants	Métrie	Fautes	Distributeurs	Principaux	Informations
Produit restant						
Item	Reste	Dernière activité				
BOINET LATEX	85%	11/13	12.02.2013 10:17			
BOINET POISSON	85%	11/13	12.03.2013 09:35			
BOINET KOMP 3372	100%	13/13	21.03.2013 15:51			
BOINET KOMP 3374	92%	12/13	14/13/14			
BOINET LAGU LAY 251	92%	12/13	12.03.2013 09:36			
BOUCHON D'OREILLE	100%	11/11	20.02.2013 11:04			
BOYER GARDON 10/12	100%	7/7	01.02.2013 14:36			
BOYER GARDON 12/14	100%	11/11	20.03.2013 7:34			
BOYER GARDON 14/18	100%	7/7				
BOYER 1	92%	75/75	14/13/14			
BOYER 2	97%	29/30	11.03.2013 18:02			
BOYER 3	100%	12/12	03.02.2013 12:36			

Evénements

- Vbox déconnectée**
La connexion à la VBOX est coupée depuis 03/07/2015
- Batterie communication faible**
COMMUNICATION: Le batterie de la centrale de mesure n'est pas équilibrée. Le système est bloqué. Réparer la batterie.
- Hydrogène inhibé**
Maintenance de la Vbox. Heu 22:30
- Alimentation interrompue**
La machine n'a pas servi suite à une panne de courant. Réparer la machine.
- Vbox déconnectée**

Informations

Réseau: Fonction OK

Protocole: OK

Alerte: OK

Chiffre d'affaire: 136 000,00

Dernière vente: 10/07/2015

Kompassage: OK

PWA-1111: Collecter Audit

Fautes: Ajouter

L'ensemble de ces informations collectées et la définition de la configuration adaptée à votre site nous permet de mieux organiser au mieux les passages de nos équipes pour le réapprovisionnement, les pannes ou encore la collecte des informations financières.

3.1 UN APPROVISIONNEMENT ET UNE MAINTENANCE SANS CONTRAINTE

La logistique des distributeurs sera assurée par nos approvisionneurs basés à **Lyon (69)** qui sont **parfaitement habilités et prêt à intervenir à tout moment dans votre équipement sportif, afin d'assurer le réapprovisionnement et/ou la maintenance de la machine.**

Il sont soutenus par le **commercial attitré, M. Jérémy GIROT** qui se tient également à votre disposition.

3 salariés permanents se tiennent prêts à intervenir dans un délai d'intervention de 24h00, en cas de difficultés techniques, sur simple appel de votre part.

Spécialement formés à cet effet, nos approvisionneurs référents passeront **1 fois par semaine et autant de fois que nécessaire, en période estivale. Une veille sera faite via notre suivi de télémétrie.**

Notre personnel assure le remplissage, la maintenance, le nettoyage des distributeurs automatiques **5/7 jours pendant la période hivernale et 6/7 pendant la période estivale.**

Nos techniciens sont équipés d'un véhicule utilitaire aménagé de type CITROEN Jumpy, ainsi que d'un boîtier électronique communiquant pour la collecte et le contrôle des ventes.

Ce système permet de connaître le détail des ventes qui ont été réalisées entre chaque passages, ainsi que le C.A. généré par chaque distributeur.

EN CAS DE PANNE PROLONGEE DU DISTRIBUTEUR, NOUS NOUS ENGAGEONS A CHANGER LA MACHINE SOUS 5 JOURS OUVRES

Nous avons aussi prévu d'avoir **un rendez-vous commercial, tous les semestres**, afin de faire un point sur l'activité et le fonctionnement des machines.

Notre société de dimension nationale, vous assure la continuité dans le service.

Nos approvisionneurs sont proches de votre ville, c'est cette proximité qui fait la force de TOPSEC.

Nous garantissons la qualité de service d'une entreprise solide et issue de l'environnement sportif, avec la rapidité d'une gestion locale.

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20240711-DEC20240141-AU

S²LO



Les coordonnées des personnes en charge de l'exploitation



Thomas LEFAUCHOUX
Global Business Manager
 TOPSEC
 19 rue de la baignade
 94400 VITRY SUR SEINE
 Tel : 01.58.68.20.50
 e-mail : t.lefauchoux@topsec.fr



Sabah LADRAA MAATOUGUI
Directrice Commerciale
 TOPSEC FRANCE
 19 rue de la baignade
 94400 VITRY SUR SEINE
 tel : 01.58.68.20.50
 e-mail s.ladraa@topsec.fr



Service Après-Vente : 2 PERSONNES EN PERMANENCE
 Consommateur / Gestionnaire piscine
 TOPSEC FRANCE
 19 rue de la baignade - 94400 VITRY SUR SEINE
 Tel : 0800 300 232 (gratuit même d'un portable)


SERVICE EXPLOITATION
 23 personnes

SERVICE EXPLOITATION
 Dédié à votre site
 3 personnes permanentes

Jérémy GIROT
 Commercial
 Tel : 06.62.96.11.32
 mail : j.girot@topsec.fr



Approvisionnement
 Basé à Lyon



Approvisionnement
 Basé à Voglans

3.2 STABILITE DE L'APPROVISIONNEMENT

Nous disposons d'un entrepôt central basé à Vitry Sur Seine (94) approvisionné à cycle régulier, ainsi que de plusieurs dépôt secondaires, deux d'entre eux sont implantés près de votre site, à Décines (69) et à Voglans (73).

Avec le stock présent dans les véhicules de nos approvisionneurs et notre stock central, nous assurons un approvisionnement régulier et continu des distributeurs.

Nous maîtrisons la fabrication de nos propres articles, nous ne dépendons pas d'autres prestataires, c'est pour cela que nous vous garantissons « zéro rupture » produits.



3.3 MAINTENANCE ET SAV

➤ Contactez simplement notre SAV

- Tel : **0800 300 232** (numéro vert gratuit même d'un portable)
- Fax : 01 58 68 20 03
- E-mail : src@topsec.fr

0 800 300 232 Service & appel gratuits

(Numéro vert gratuit même d'un portable).

3.3.1 MAINTENANCE PRÉVENTIVE :

➤ Contenu précis des visites :

- Contact avec le personnel des piscines,
- Approvisionnement,
- Vérification du bon fonctionnement mécanique et électronique de la machine,
- Nettoyage des éléments de la machine le nécessitant (vitre, insertion pièces, clavier, etc...)
- Relevé de la caisse par notre système de boîtier de contrôle (cf. page suivante),
- Retour auprès du personnel du centre aquatique sur le bon fonctionnement de la machine.

Type	Terr	Date début	Service	Distributeur	St.	Pr.	Mat.	Comment.	Val.	WPL	Aut.	Modèle	Lu.	Ca.	Ville	Co.	Stat
Intervention techn	POISSE ADAMOLDO	14/03/2013 12.4	TOPSEC	GOLFECM	Pha	11028	LE MONTAHI	9	52103	ADTREN	Non	8249	GOLFEC	GOU			
Intervention techn	POISSE TOUOT	14/03/2013 11.4	TOPSEC	BORDELAUX	Pha	10830	LE MONTAHI	9	52103	PAO TROU	Non	3309	BORDE	BORE			
Intervention techn	POISSE MUNICIPALE	14/03/2013 11.2	TOPSEC	DECES	Pha	10294	LE MONTAHI	9	52103	PAO TROU	Non	8639	DECES	DECS			
Intervention techn	CENTRE AQUATIQUE	14/03/2013 10.3	TOPSEC	LALOUVERE	Pha	11203	PROBLEME	9	52103	PAO TROU	Non	7199	LALOU	LASE			
Intervention techn	CENTRE MAURICQUE R	14/03/2013 10.2	TOPSEC	AGEN	Pha	10390	BILLET DE 9	9	52103	PAO TROU	Non	6700	AGEN	AGEN			
Intervention techn	POISSE ST CHARLES	13/03/2013 17.2	TOPSEC	MORAND ST	Pha	10822	REJUPPO	9	52103	PAO DRYS	Non	9809	MORAN	MOU			
Changement pièce	POISSE LES SAUNES	13/03/2013 17.2			Fai	10891	LM FONUS 1	9		PAO TROU	Non	7799	BOUCS	BOUC			
Commande interne	TOPSEC	13/03/2013 17.1	HTM	EF 402059	Vah	8888	DESD	9	0P10	ADTREN	Oui	8449	STRY	STR			
Intervention techn	POISSE MUNICIPALE	13/03/2013 16.4	TOPSEC	MAUREPAS	Pha	11191	SAHUS ME 0	9	52103	PAO TROU	Non	7839	MAURE	MAUR			
Intervention techn	POISSE GRAY	13/03/2013 15.2	TOPSEC	GRAY	Pha	10839	PROBLEME	9	52103	PAO TROU	Non	7019	GRAY	GRAY			
Intervention techn	POISSE MUNICIPALE	13/03/2013 15.1			Fai	11190	MORAVIEH	9	52096	PAO TROU	Non	8119	GRY	GRY			
Changement pièce	POISSE MUNICIPALE	13/03/2013 15.0			Fai	11027	LM FONUS 1	9		PAO TROU	Non	6700	PRELAI	PREL			
Commande interne	TOPSEC	13/03/2013 15.0	HTM	ANNES	Fai	8888		9	0P10	ADTREN	Non	8449	STRY	STR			
Changement pièce	POISSE VICTOR ANA	13/03/2013 14.4			Fai	11047	LM FONUS 6	9		PAO TROU	Non	4459	REZE	REZE			
Changement pièce	POISSE LES ADAMIE	13/03/2013 14.0			Fai	11102	LM FONUS 1	9		PAO TROU	Non	8719	MEDEP	MEDE			

3.3.2 MODALITE DE GESTION DES RETOURS PRODUITS

Dans le cadre d'une mauvaise sélection, d'un produit défectueux ou d'un produit tombé en trop, un retour produit peut être nécessaire.

Si cette éventualité arrivait, il est demandé au client de remplir le carnet de réclamation avec toutes les informations demandées et de laisser le produit à la caisse avec la fiche remplie. Lors de son intervention, l'approvisionneur récupèrera ces produits en retours et les transmettra au SAV qui prendra le relais auprès du client.

3.3.3 SAV : Pièces défectueuses ou machine HS

➤ Pièces détachées

Nos techniciens disposent d'un stock de pièces détachées permettant une meilleure réactivité lors des maintenances ou des interventions pour panne. Le temps d'intervention est alors réduit à 24h00.

S'il ne disposerait pas de la pièce nécessaire dans son propre stock, elle lui sera envoyée dans un délai maximum de 48H00 par notre entrepôt central.

➤ Machines HS

Nous nous engageons à changer la machine sous 5 jours ouvrés, si aucune solution de réparation ne peut s'effectuer sur place.

3.3.4 SERVICE RELATIONS CLIENTS :

➤ Un service dédié en cas de problème

TOPSEC dispose d'un Service Relation Clients avec 2 personnes dédiées à cette fonction. Ils réceptionnent les appels concernant les dysfonctionnements de machines, gèrent les échanges/ remboursements et assurent le lien avec les approvisionneurs avec notre outil d'exploitation SAV. Ces personnes sont garantes du bon fonctionnement de nos distributeurs à l'échelle nationale et des tournées d'interventions.

Nous enregistrons donc tous les appels entrants relatifs aux distributeurs, ainsi que toutes les réclamations des consommateurs. Ces informations sont immédiatement transmises par SMS et MAIL sur les SMARTPHONES de nos Chefs de Région ; qui orientent les techniciens afin d'intervenir dans les meilleurs délais.

Ces informations nous permettent de bien identifier les pannes ou les difficultés liées aux machines, d'en connaître la cause, d'avoir un meilleur temps de réaction et un réel suivi.

De plus nous apposons un autocollant sur les machines indiquant que « *Le personnel, n'est pas responsable du distributeur. En cas de problème veuillez contacter la société TOPSEC France au 0800 300 232* »

Le numéro 0800 300 232 est un numéro vert gratuit, même d'un portable.



➤ **Le traitement des réclamations**

En cas d'échange ou de remboursement, nous mettons à disposition des fiches signalétiques permettant de connaître l'identité de l'utilisateur qui n'a pas obtenu son produit. Cette fiche est remplie par l'utilisateur et non par le personnel.

Elle nous permet de procéder à l'échange ou le remboursement de l'article directement via notre siège.

Ce système empêche toute manipulation d'argent et tout risque de malversation.

Nous laissons également des jetons à la caisse, qui permettent d'effectuer un second achat INSTANTANEE sans que l'utilisateur ne remette d'argent dans le distributeur.

Ces jetons spécifiques assurent la délivrance, dans nos distributeurs exclusivement, de chaque produit de la gamme, quel que soit son prix. Cela permet, sans contrainte, de pallier les éventuelles erreurs des usagers, les éventuels produits défectueux et les articles qui pourraient se coincer.

Pour contrôler la chute des articles, nos machines sont munies de cellules infrarouges. Lorsqu'un produit reste coincé, cela permet à l'utilisateur d'obtenir un nouveau produit sans remettre d'argent.

Vous serez uniquement sollicité pour reprendre le produit pris par erreur de sorte que notre approvisionneur puisse le récupérer à son prochain passage.

Enfin en cas de litige, la société TOPSEC assurera le remboursement du consommateur.

En complément du carnet de réclamation, nous avons mis en place depuis juin 2014, notre système de SAV en ligne. Chaque utilisateur peut remplir via notre site Internet sa propre réclamation. Cet outil plus rapide, permet d'améliorer la fluidité de transmission des informations et de soulager vos services.

Une fiche d'information est déposée à l'accueil de la piscine.

➤ **Guide de la relation client laissé en caisse :**

Nous laissons un « Guide Relation Client » en caisse, vous permettant d'accompagner vos usagers dans l'utilisation de notre distributeur automatiques. (Guide détaillé sur les pages suivantes)

Il vous aide sur :


- Le fonctionnement de base de la machine
- Les dysfonctionnements les plus fréquents et comment résoudre les problèmes basiques
- Guide de paiement CB
- Les fiches des produits & correspondances de taille



TOPSEC™

**LEADER DE LA DISTRIBUTION AUTOMATIQUE
D'ARTICLES DE SPORT**

**GUIDE
RELATION CLIENT**



0 800 300 232 Service à appel
gratuit

SRC@TOPSEC.FR

TOPSEC™

GUIDE RELATION CLIENT

TOPSEC Equipement a été créé pour offrir un service de proximité aux usagers.

Le confort, l'accessibilité de l'équipement et le respect des normes d'hygiène et de sécurité sont notre priorité.

C'est pourquoi nos produits sont créés pour répondre à : l'oubli/dépannage, le remplacement d'un article usagé et le respect de la réglementation.

Nous avons à cœur de nous améliorer afin de satisfaire nos consommateurs mais aussi le personnel des piscines dans lesquelles nos distributeurs sont présents. Nous sommes conscients que le personnel d'accueil est aux premières loges lorsqu'il y a un dysfonctionnement avec l'appareil et que ce n'est pas forcément évident d'être confronté à un consommateur mécontent ou de répondre à des questions liées aux produits et à l'utilisation du distributeur.

Notre distributeur est souvent perçu comme une source de stress et non comme un service utile et indispensable à proposer aux clients.

C'est pourquoi nous vous proposons ce guide afin de vous aider à mieux appréhender le fonctionnement de notre machine et ainsi apporter une réponse optimale à votre clientèle.

RESTONS EN CONTACT

0 800 300 232 Service à appel
gratuit

(Gratuit depuis tél. fixe et mobile)

src@topsec.fr

www.topsec.fr/src

{Délai de traitement garanti
sous 72h jours ouvrés}

Pour les piscines ne pouvant composer le 0800 300 232, merci de contacter le 01.58.68.20.50

1 - CONNAITRE NOTRE FONCTIONNEMENT

Lorsque le consommateur subit un désagrément avec l'appareil, celui-ci se retrouve souvent démuné face à la machine et même si nous faisons tout pour que le consommateur nous contacte directement, il se tourne instinctivement vers le personnel d'accueil.

Afin de répondre de la meilleure manière possible aux consommateurs, chaque personne présente à l'accueil doit connaître le fonctionnement de notre service.

Plusieurs solutions en cas de problème :

Le consommateur peut être dépanné sur place avec **un jeton**. Il n'est généralement pas informé de cette solution, n'hésitez pas à le lui proposer.

S'il n'y a pas de jeton ou que celui-ci ne fonctionne pas, malheureusement il n'y a pas d'autre possibilité pour le dépanner sur place. Mais nous tenons à dédommager nos consommateurs, même après coup. Pour cela il doit remplir une fiche de réclamation soit en piscine, soit sur notre site www.topsec.fr/src pour un traitement plus rapide.



Le client peut nous contacter lui-même s'il le souhaite, par téléphone au **0800 300 232** (numéro gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile) ou par mail à l'adresse suivante : **src@topsec.fr**

ATTENTION : Le client doit remplir l'intégralité de la fiche de réclamation, dans le cas contraire, celle-ci ne pourra être traitée. Les informations présentes sur les fiches de réclamation ne sont pas destinées à des fins commerciales.

→ **Le traitement des fiches de réclamations :**

Les fiches faites en piscine sont ensuite récupérées par le technicien lors de son passage, puis envoyées au siège de Vitry-sur-Seine pour y être traitées.

Il est donc beaucoup plus rapide pour le consommateur de remplir le formulaire en ligne car celui-ci est envoyé automatiquement dès la validation. Le traitement est alors fait dans les meilleurs délais.

Le consommateur reçoit dans un premier temps par mail son numéro de réclamation puis sous 72h le suivi de celle-ci. Il peut aussi nous contacter par mail pour toute question relative à sa réclamation.

www.topsec.fr/src
src@topsec.fr

La demande d'intervention :

Pour limiter les mauvais retours consommateurs, dès qu'une panne se présente, contactez-nous par téléphone au **0800 300 232** ou par mail à l'adresse src@topsec.fr afin que notre technicien puisse intervenir au plus vite.

Bon à savoir : De juin à septembre, nos techniciens peuvent intervenir également le samedi.



Le week-end : Vous pouvez laisser un message vocal sur notre répondeur en précisant : la nature du dysfonctionnement, le nom et la ville de la piscine ainsi que son code postal.

Votre demande d'intervention sera prise en compte.

2- LES DYSFONCTIONNEMENTS LES PLUS FREQUENTS

Billet bloqué :



Le consommateur insère un billet dans la machine mais celle-ci ne le prend pas en compte. Il est mécontent, il souhaite récupérer son billet ou obtenir le produit désiré.

SOLUTION : Vous pouvez lui proposer un jeton afin qu'il puisse obtenir le produit choisi.

Astuce : quand un billet est bloqué vous pouvez débrancher puis rebrancher la machine, une fois sur deux le billet va ressortir.

Bon à savoir : L'accepteur de billet fonctionne correctement quand les deux diodes vertes clignotent.

Bourrage monnaie :



Le consommateur insère des pièces de monnaie, mais la machine ne le prend pas en compte.

SOLUTION : Le jeton peut, là aussi, être utilisé. Mais dans la majorité des cas, quand il y a un bourrage pièce, c'est que quelque chose est bloqué dans le monnayeur.

Dans la majorité des cas, lorsqu'il y a un bourrage monnaie la cause est extérieure au distributeur. Il s'agit généralement de morceau de papier, ticket de métro, etc. bloqué par une personne mal intentionnée.

Dans ce cas, le jeton ne peut fonctionner. Le consommateur doit donc remplir une fiche de réclamation. Encore une fois, invitez-le à remplir la fiche sur notre site en avançant que celle-ci sera traitée beaucoup plus rapidement.

Là encore, il est important de contacter nos services afin que nous puissions déclencher une intervention dans les meilleurs délais.



LE TECHNICIEN NE PEUT EN AUCUN CAS FAIRE DE REMBOURSEMENT

L'erreur de sélection :



Le consommateur s'est trompé de sélection, de taille ou autre.

SOLUTION : Vous pouvez lui proposer un jeton afin qu'il puisse choisir le produit désiré. En contrepartie, il doit vous rendre le produit reçu par erreur que vous restituerez à notre fournisseur lors de son passage.

L'article défectueux :

Le consommateur sélectionne un article et celui-ci s'avère défectueux.

SOLUTION : Vous pouvez proposer au consommateur un jeton afin qu'il puisse, au choix, reprendre le produit souhaité ou choisir un autre produit.

N'hésitez pas à nous contacter un même produit a été plusieurs fois défectueux afin que nous puissions remonter l'information auprès de notre service qualité.



ATTENTION : Le distributeur n'est en aucun cas une machine faite pour faire de la monnaie.

Une fois l'argent inséré, le distributeur rend uniquement la monnaie suite à une sélection de produit.

3 - GUIDE PAIEMENT CB

Un distributeur automatique d'équipement de natation TOPSEC est installé dans votre piscine. Celui-ci dispose d'un paiement par carte bancaire. C'est un service supplémentaire proposé à vos clients afin de les satisfaire. Voici quelques informations concernant son utilisation :

Lecteur 280 (numéro de modèle en bas à gauche)

Cartes acceptées :


Visa
Mastercard
CB

Type de paiement accepté :

Par insertion
Sans contact
Piste



Pour effectuer un paiement

1. Taper la sélection choisie
2. Le logo va s'éclairer en bleu et le prix sera affiché sur l'écran (signe de bon fonctionnement de la machine)
3. Insérer la carte ou la positionner sur le logo paiement sans contact 
4. Le paiement va s'effectuer puis le client pourra récupérer son produit dans le bac de réception

Lecteur 180 (numéro de modèle en bas à gauche)

Cartes acceptées :

Visa
Mastercard
CB

Type de paiement accepté :

Sans contact



Dans tous les cas le paiement sera fait sans le code de la carte bleu.

Bon à savoir : Il s'agit d'un micro paiement c'est pourquoi il n'y a pas de code confidentiel à saisir, celui-ci est plafonné à 25 euros. Pour un paiement de moins de 25 euros il n'y a pas l'obligation d'édition d'un ticket de reçu.

Quelques informations supplémentaires :

- Il n'est pas possible d'acheter plusieurs articles avec un seul paiement, il faut recommencer le processus pour chaque article. Un article, un paiement.
- Si l'écran du boîtier reste bloqué sur une sélection, ou qu'un message d'erreur s'affiche : **débrancher le DA pendant 10 sec puis rebranchez le.**
- Seules les cartes possédant ce logo peuvent faire des achats sans contact . Si la carte ne possède pas ce logo il faut faire un paiement par insertion
- Si le client souhaite avoir une facture ou savoir s'il a été débité il peut contacter notre service relation client au : **0 800 300 232** (numéro gratuit fixe et mobile) ou par mail src@topsec.fr
- Il est possible d'annuler une transaction en appuyant sur le bouton rouge

4 - FICHE PRODUIT

Nous proposons différents modèles de bonnets de bain, lunettes maillots de bain et accessoires. Voici un comparatif de nos produits qui peut vous aider à mieux conseiller et mieux répondre aux questions récurrentes des clients :

Comment choisir son bonnet de bain ?

Type Bonnet	Usage	Taille	Infos Utiles
Latex	Occasionnel	Mixte	Moins cher que celui en silicone mais plus difficile à enfiler et plus fragile. Étanche.
Silicone 33G	Régulier	Mixte	Assez facile à enfiler, protège bien les cheveux et a une durée de vie assez longue.
Tissu «Polyester»	Loisir & Aquagym	Existe en modèle adulte et en modèle enfant	Très facile à utiliser, confortable et non étanche.
Maille enduite «PU»	Régulier & Aquagym	Adulte	Très facile à enfiler, il laisse les cheveux secs. Très confortable. Idéal également pour les cheveux longs.

Comment choisir ses lunettes de natation ?

Toutes nos lunettes sont 100% silicone, verre traité anti-UV & antibuée.

Type Lunettes	Usage	Taille	Infos Utiles
Standard	Nage occasionnelle à régulière	Existe en modèle adulte et en modèle enfant	Pratique. Elles sont dotées de plusieurs crans au niveau de l'arête du nez et s'adaptent à la forme de votre visage. Réglage facile sur le côté.
Entraînement	Nage régulière	Existe en modèle adulte et en modèle enfant	Confortable. Le pont de nez est fixe mais auto-ajustable. Le joint du contour de l'oeil, en silicone, épouse bien la forme du visage.
Sport & Compétition	Nage régulière à intensive	Adulte	Hydrodynamique. Le pont de nez est changeable (taille S/M/L). Le joint du contour de l'oeil, en silicone, épouse parfaitement la forme du visage.
Masque	Régulier & Loisir	Existe en modèle adulte et en modèle enfant	Vision élargie à 180°. Large contour des yeux et élastique dédoublé pour un excellent maintien.

Comment choisir son maillot de bain femme ?

Type Maillot	Usage	Taille	Infos Utiles
Aquagym	Occasionnel à régulier	Du 38/40 au 44/46	Classique et résistant. Matière : 80% Polyester/20% Elasthane. Le Polyester est une matière très résistante au chlore. Dos sport en forme O, bretelles larges.

Comment choisir son accessoire ?

Type ACC	Usage	Taille	Infos Utiles
Brassards	Apprentissage nage & éveil	De 0 à 15 kg	100% PVC sans phtalate. Hypoallergénique. Deux valves de gonflage. Approuvés CE.
Brassards	Apprentissage nage & éveil	De 11 à 30 kg	100% PVC sans phtalate. Hypoallergénique. Deux valves de gonflage. Approuvés CE.
Serviette microfibre	Régulier	40 x 80 cm	Très pratique. Ultra compact mais très absorbante. Confortable et douce.



5 - TABLEAUX DE CORRESPONDANCE DES TAILLES

Femme :

FR & ES	34	36	38	40	42	44	46
US	2	4	6	8	10	12	14
UK & AUS	6	8	10	12	14	16	18
I	38	40	42	44	46	48	50
NL & D	32	34	36	38	40	42	44
Taille Universelle	XS		M		XL		
		S		L		XXL	

Homme :

FR & ES	36	38	40	42	44	46	48
FR (cm)	65	70	75	80	85	90	95
US	4	6	8	10	12	14	16
UK & AUS	8	10	12	14	16	18	20
I	40	42	44	46	48	50	52
NL	34	36	38	40	42	44	46
D	1	2	3	4	5	6	7
Taille Universelle	XS	S		L		XXL	
			M		XL		

Enfant :

FR	4 ans	6 ans	8 ans	10 ans	12 ans	14 ans	16 ans
US	4T	S	M	L	XL	XXL	/
UK	21	22	24	26	28	29	30
NL & D	104	116	128	140	152	164	176
Taille Universelle	/	/	/	/	XXS	XS	S

TOPSEC™

**LEADER DE LA DISTRIBUTION AUTOMATIQUE
D'ARTICLES DE SPORT**

TOPSEC

19 rue de la Baignade - 94400 Vitry-sur-Seine
+33 (0)1.58.58.20.50
www.topsec.fr
sic@topsec.fr

3.4 UN ACCUEIL TELEPHONIQUE DEDIE AUX UTILISATEURS DE NOS MACHINES ET CENTRES AQUATIQUES



Nous avons installé un Guide Vocal, avec une solution de serveur vocal interactif (SVI) qui traite efficacement tous les appels entrants, les qualifie et les oriente vers le bon interlocuteur. A défaut d'une mise en relation avec un de nos collaborateurs, l'appel est basculé par le serveur vers une boîte vocale où l'appelant pourra nous laisser ses coordonnées afin que nous puissions le recontacter.



(Numéro vert gratuit même d'un portable).

Ce Guide Vocal permet de traiter tous les appels reçus sur notre « Numéro Vert ». Les clients sont accueillis 24h/24h par notre message d'accueil personnalisé et sur nos horaires d'ouverture, par nos conseillers.

Ils accèdent rapidement à des informations générales standardisées (horaires, adresses, etc...) puis, par simple saisie sur les touches du clavier téléphonique ou par reconnaissance vocale, ils sont mis en relation avec notre service client. En cas d'absence ou d'indisponibilité de nos équipes, ils basculent automatiquement vers notre messagerie vocale où ils peuvent nous laisser un message.


En cas d'absence momentanée de nos conseillers, nous pourrions recontacter facilement le dernier appelant grâce à notre SVI. En effet, celui-ci nous permet de voir le numéro du dernier appel reçu, même si aucun message n'a été laissé sur la boîte vocale.

Pour tous messages laissés sur le répondeur, nos conseillers sont immédiatement avertis par mail, si bien que nous ne perdons pas le contact avec ceux qui nous ont appelés.

Nous avons ainsi privilégié la réactivité et le contact personnalisé, par la mise en relation de l'appelant avec un de nos conseillers expérimenté, chargés de répondre aux questions et aux éventuels problèmes rencontrés par les usagers et/ou par le personnel de votre établissement. De par notre disponibilité et notre réactivité, nous mettons l'accent au quotidien sur la satisfaction des clients.

Tous les mois, nous suivons et analysons l'efficacité de notre Guide Vocal et de notre SRC, grâce aux statistiques de traitement des appels.

3.5 LES OUTILS DE CONTRÔLE DES VENTES ET DE LA REDEVANCE

TOPSEC a choisi le logiciel ERP  pour contrôler la gestion permanente de son activité et mais également afin de permettre son développement.

Cet outil de gestion mis en place **depuis décembre 2011** est placé au cœur de son activité dans le but d’offrir un service client performant.

Il permet la :

<p>Gestion d'entreprise : Gestion des clients Gestion des machines Gestion des systèmes de paiements Gestion des produits Gestion des employés Gestion des recettes et fonds de caisse Analyse et statistiques Editions paramétrables</p>	<p>Gestion Tournées : Gestion des tournées Suivi rentabilité Gestion des retours Suivi des véhicules Gestion des temps</p>	<p>Automatisation : Calcul des redevances Rapports statistiques Intégration des audits</p>
--	--	--



Nos Techniciens sont ainsi munis d’un boîtier électronique communiquant, qui permet de comptabiliser le nombre de produits disposés dans les distributeurs et de collecter via le monnayeur électronique toutes les informations comptables liées à la vente des articles.

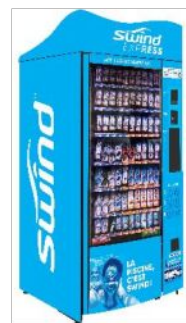
Ces informations sont obligatoirement relevées, lors des passages sur les sites, sous forme d’un fichier électronique qui sont ensuite transmises par GPRS au service ADV de TOPSEC.

4. SUIVI D'ACTIVITE (STOCK/APPROVISIONNEMENT/PANNES/ARGENT ; ETC.) D'APPROVISIONNEMENT, SUIVI DES PANNES ET SUIVI DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN LIGNE

Nous avons installé sur nos machines un système de télémétrie nous permettant de consulter en temps réel ET/OU de recevoir par mail des données sur l'activité des distributeurs.

Grâce à ce dispositif de contrôle à distance, nous pouvons :

- Garantir un approvisionnement quotidien et anticipé.
- Bénéficier d'un récapitulatif financier de l'ensemble des distributeurs installés, à la fois par site et au global.
- Connaitre la répartition des ventes, de leur montant par distributeur, par jour/semaine/mois.
- Informer des dates d'approvisionnement de notre technicien et de l'état du stock de la machine
- Être tenus informés des disfonctionnements de la machine.



Le boîtier de télémétrie recueille les informations de ventes et les retransmet à un serveur via une antenne.



Une application web nous permet de consulter les données de ventes, de stocks, etc... pour chaque machine.

Cette interface nous permet d'anticiper les ruptures de produits et de connaître les pannes des machines avant d'être appelé. Cet investissement nous permet de vous offrir un meilleur service et une meilleure réactivité dans la gestion de nos appareils.

Aperçu			Composants	Ventes	Encaissement	Remplissages	Evènements	Information
Produit restant								
Item	Reste	Dernière activité					MESSAGE D'ALERTE	seau En fonction
BONNET LATEX	85%	11 / 13 12.03.2013 10:17					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	communications CK
BONNET POISSON	85%	11 / 13 12.03.2013 09:05					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	Protocole Eye/DOCMP#2
BONNET SILICONE DOGR	100%	13 / 13 21.02.2013 13:51					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	Allm. électrique En fonction
BONNET SILICONE S1GR	92%	12 / 13 Hier 19:42					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	Chiffre d'affaire 135.00 EUR
BONNET TISSU ADULTE	54%	7 / 13 Aujourd'hui 13:00					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	Dernière vente 23m
BONNET TISSU ENFANT	92%	12 / 13 12.03.2013 08:58					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	Remplissage 2d
BOUCHON D'OREILLE	100%	11 / 11 20.02.2013 11:04					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	LVA-DTS Collecter Audit
BOXER GARCON 10/12	100%	7 / 7 01.02.2013 14:36					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	Photo Ajouter
BOXER GARCON 12/14	100%	14 / 14 20.02.2013 17:04					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	
BOXER GARCON 8/10	100%	7 / 7 --					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	
BOXER L	92%	23 / 25 Hier 09:01					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	
BOXER M	97%	29 / 30 11.03.2013 18:32					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	
BOXER XL	100%	10 / 10 03.02.2013 10:30					COMMUNICATIONS: La batterie communication faible	

NIVEAU DE STOCK			DATE DE PASSAGE APPRO		
MALLOT F AQUA 38/40	100%	6 / 6 24.02.2013 11:05			
MALLOT F AQUA 40/42	100%	6 / 6 16.02.2013 09:15			
MALLOT F AQUA 42/44	100%	6 / 6 19.02.2013 12:24			
MALLOT F AQUA 44/46	100%	6 / 6 16.02.2013 15:02			
MALLOT FEMME S 38/40	100%	6 / 6 --			
MALLOT FILLE 10/12	100%	7 / 7 17.02.2013 10:10			
MALLOT FILLE 12/14	100%	7 / 7 --			
MALLOT FILLE 8/10	96%	6 / 7 Hier 14:42			
MALLOT G 4/6	100%	7 / 7 --			
MALLOT G 6/8	100%	7 / 7 --			
MALLOT G 8/10	100%	7 / 7 12.02.2013 08:13			
MALLOT GARCON 12/14	100%	7 / 7 --			
MALLOT GARCON 8/10	100%	7 / 7 02.02.2013 10:36			
MALLOT HL	100%	14 / 14 23.02.2013 11:34			
MALLOT H M	93%	13 / 14 Aujourd'hui 12:14			
MALLOT H XL	100%	7 / 7 --			
PACK NATATION	100%	6 / 6 18.02.2013 10:19			
PIRCE NEZ	100%	11 / 11 14.02.2013 18:54			
SERVIETTE SPORT	100%	7 / 7 20.02.2013 17:45			

4.2 TABLEAU DE BORD DES ENCAISSEMENTS ET DU SUIVI DES CONSOMMATIONS

ENCAISSEMENT SUR LA MACHINE

ENCASSEMENT SUR LA MACHINE												
Sélectionner Excel PDF Encasement												
Date	Distributeur automatique	Site	Employé	Montant des ventes en espèces	Montant caisse	Surpaiement	Montant billets	Argent ramassé	Jetons	Montant des jetons	Source de données	Etat
Total				917.00	90.50	0.00	860.00	950.50				
14.11.20 15:22				7.50	0.00	0.00	5.00	5.00	0	0.00	Audit	Fait
20.10.20 17:01				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0.00	Audit	Fait
16.10.20 16:01				55.50	0.10	0.00	70.00	70.10	0	0.00	Audit	Fait
16.09.20 07:34				158.50	0.40	0.00	125.00	125.40	0	0.00	Audit	Fait
22.07.20 17:26				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0.00	Audit	Fait
22.07.20 17:24				198.50	16.80	0.00	300.00	316.80	0	0.00	Audit	Fait
11.06.20 13:36				2.50	2.40	0.00	0.00	2.40	0	0.00	Audit	Fait
03.06.20 09:56				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0.00	Audit	Fait
27.05.20 11:45				188.00	48.80	0.00	120.00	168.80	0	0.00	Audit	Fait
25.03.20 12:08				121.00	4.00	0.00	125.00	129.00	0	0.00	Audit	Fait
14.01.20				---	---	---	---	---	-	---	---	---

DATE DU PASSAGE APPRO



MONTANT ENCAISSE



Ce tableau dans notre système Vendon permet de s'assurer des montants encaissés sur la période que vous souhaitez.

Ces informations sont en autres, les éléments qui nous permettent d'alimenter chaque visites commerciale.

VENTES REALISEES SUR LA MACHINE

Date	No de la ligne de vente	Nom du produit	Quantité	Prix	C.A.	Type	N° de téléphone
VENTES AU COMPTANT			261		861.00 EUR		
Aujourd'h	10:24 38	MAILOT H M	1	8.00 EUR	8.00 EUR	Espèces	
Aujourd'h	10:19 6	BONNET LATEX	1	1.50 EUR	1.50 EUR	Espèces	
Aujourd'h	10:10 9	BONNET TISSU ADULTE	1	3.00 EUR	3.00 EUR	Espèces	
20.12.20	17:24 7	BONNET SILICONE LOISIR	1	2.00 EUR	2.00 EUR	Espèces	
18.12.20	14:02 10	BONNET TISSU ENFANT	1	3.00 EUR	3.00 EUR	Espèces	
10.12.20	14:08 6	BONNET LATEX	1	1.50 EUR	1.50 EUR	Espèces	
10.12.20	11:42 4	PINCE NEZ	1	2.50 EUR	2.50 EUR	Espèces	
29.11.20	14:12 6	BONNET LATEX	1	1.50 EUR	1.50 EUR	Espèces	
11.11.20	17:53 20	LUNETTE ENFANT STANDARD	1	5.00 EUR	5.00 EUR	Espèces	
11.11.20	17:15 7	BONNET SILICONE LOISIR	1	2.00 EUR	2.00 EUR	Espèces	
11.11.20	17:15 6	BONNET LATEX	1	1.50 EUR	1.50 EUR	Espèces	
23.11.20	07:48 2	BRASSARD	1	5.00 EUR	5.00 EUR	Espèces	
22.11.20	13:59 6	BONNET LATEX	1	1.50 EUR	1.50 EUR	Espèces	
20.11.20	18:07 4	PINCE NEZ	1	2.50 EUR	2.50 EUR	Espèces	
20.11.20	18:07 4	PINCE NEZ	1	2.50 EUR	2.50 EUR	Espèces	
20.11.20	10:08 16	LUNETTE ENFANT ENTRAINEMENT	1	7.00 EUR	7.00 EUR	Espèces	
17.11.20	20:03 7	BONNET SILICONE LOISIR	1	2.00 EUR	2.00 EUR	Espèces	

DATE D'ACHAT DES CONSOMMATIONS

TYPE DE PRODUIT ACHETE

PRIX DE VENTE DES ARTICLES

5. DESCRIPTIF DES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

5.1 CARACTERISTIQUE DU DISTRIBUTEUR PROPOSÉ POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT :

Nous installons des machines fabriquées en Espagne.
 Nos fournisseurs de machines se distinguent par leur capacité innovatrice.

Caractéristiques techniques du modèle proposé pour votre établissement sportif :

Modèle de Distributeur	AZK MH 85
Dimensions en cm	Largeur : 105 cm Profondeur : 86 cm Hauteur : 183 cm
Alimentation	230 v
Puissance	~ 3 w/heure
Eclairage	LED
Hertz	50
Normes	CE
Classe Energétique	A(*)
Type de Paiement	Pièces (du 10cts au 2€) Lecteurs Billets 5€ et 10€ Lecteur CB + RJ45

(*)Faible consommation : Absence de groupe froid et chaud, un éclairage LED uniquement.

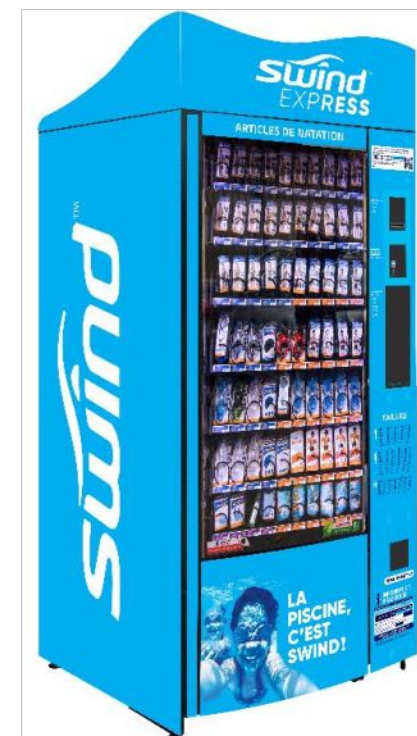
La qualité de nos machines :

Toutes nos machines sont en INOX, parfaitement adaptées au lieu recevant du public et l'environnement humide.
 Le temps d'allumage de la machine peut être maîtrisé via la mise en place d'un minuteur en complément.

Contre toute forme de vandalisme, notre machine est équipée de :

Un clavier numérique renforcé en inox, une barre anti-pied de biche, une vitre en verre «sécurité» et une introduction de pièces sécurisées

Nos distributeurs respectent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. (Cf attestations de notre Fournisseur)
 La hauteur du monnayeur, la visualisation des instructions et des commandes sont à maximum 1,30 m du sol,
 comme le précise la loi sur l'Égalité des Chances et sur le Handicap.
 L'affichage et les commandes du distributeurs ont été adaptés pour en simplifier l'utilisation.





Nos distributeurs sont adhésivés spécialement avec un décor reprenant l'environnement du centre sportif où ils sont implantés.

Nos machines peuvent parfaitement être intégrées dans un coffrage prévu pour les distributeurs automatiques.

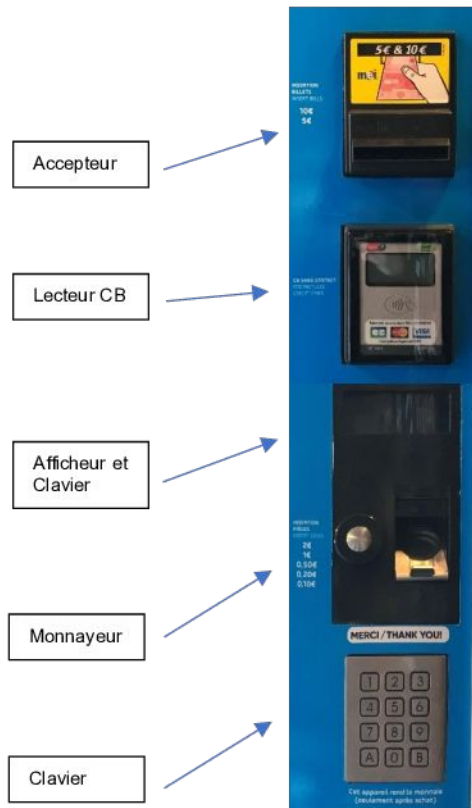
Cet esthétisme permet aux machines de bien s'intégrer dans les halls et autres emplacements.

5.2 MOYENS DE PAIEMENT

5.2.1 Moyens de paiement numérique

Les distributeurs sont équipés d'un **monnayeur électronique dernière génération** (qui rend la monnaie et accepte les pièces de 10 cts à 2 €) et d'un **accepteur de billets (5€ et 10€)**.

Vue de face de la machine



- Accepteur de billets de 5€ et 10€
- Monnayeur électronique 5 tubes (grosse capacité de rendu de monnaie),
- Entrée de monnaie sécurisée,
- Ecran LCD,
- Clavier à chiffres.

Vue de l'intérieur de la machine



Les distributeurs sont également équipés de cellules infrarouges permettant de contrôler la chute de l'article, réduisant ainsi le blocage des produits dans les spires.

5.2.1 Moyen de paiement avec Carte Bancaire sans contact. -

Notre lecteur permet l'utilisation de la CB

- *Sans Contact,*
- *Magnétique,*
- *NFC (paiement sans contact),*
- *Téléphone Mobile Android Pay / Apple Pay*

Une seule surface pour toutes les cartes

- *Puce sans PIN, Magnétique, payWave, PayPass*

Interface évolutive

- *Prêt paiement téléphone NFC,*

Ce système de paiement est valable pour les paiements en CB inférieur ou égal à 50€ (micro-paiement).

Afin de garantir un meilleur fonctionnement du boîtier TPE / CB et éviter les éventuels problèmes de connexion au réseau mobile, nous souhaiterions pouvoir nous raccorder via un câble RJ45.

Payment methods:



Le lecteur Universel

- MasterCard PayPass,
- Visa PayWave,
- American Express,
- RFID MIFARE,
- RFID HID,
- Cartes à contact et sans contact EMV1et 2,
- Cartes sans contact EMV1,
- Cartes magnétiques.

Lecteur CB



Le boîtier communicant

- GSM/GPRS/CDMA/Ethernet/Wifi
- MDB/Pulse/RS232 Interface
- DEX/DDCMP Interface

Ci-dessous les informations figurants sur le distributeur pour en faciliter l'utilisation :

5.1.1 Des bandes de couleurs affichées sous les produits indiquent les caractéristiques techniques des articles :

Double affichage Français/Anglais.

DISTRIBUTEUR D'ARTICLES DE NATATION

11 SMAL T S&S ADULT 13€00	12 SMAL T S&S ADULT 13€00	13 MPOUR S&S ADULT 13€00	14 MPOUR S&S ADULT 13€00	15 T&S&S ADULT 13€00	16 T&S&S ADULT 13€00	17 T&S&S ADULT 13€00	18 T&S&S ADULT 13€00	19 T&S&S ADULT 2€00	20 T&S&S ADULT 2€00
21 T&S&S ADULT 10€00	22 T&S&S ADULT 9€00	23 T&S&S ADULT 7€00	24 T&S&S ADULT 10€00	25 T&S&S ADULT 10€00	26 T&S&S ADULT 10€00	27 T&S&S ADULT 10€00	28 T&S&S ADULT 10€00	29 T&S&S ADULT 2€00	30 T&S&S ADULT 2€00
31 T&S&S ADULT 0€00	32 T&S&S ADULT 0€00	33 T&S&S ADULT 0€00	34 T&S&S ADULT 5€00	35 T&S&S ADULT 3€00	36 T&S&S ADULT 3€00	37 T&S&S ADULT 4€00	38 T&S&S ADULT 3€00	39 T&S&S ADULT 3€00	40 T&S&S ADULT 3€00
41 T&S&S ADULT 0€00	42 T&S&S ADULT 0€00	43 T&S&S ADULT 0€00	44 T&S&S ADULT 5€00	45 T&S&S ADULT 5€00	46 T&S&S ADULT 0€00	47 T&S&S ADULT 7€00	48 T&S&S ADULT 7€00	49 T&S&S ADULT 3€00	50 T&S&S ADULT 3€00
51 T&S&S ADULT 0€00	52 T&S&S ADULT 0€00	53 T&S&S ADULT 0€00	54 T&S&S ADULT 0€00	55 T&S&S ADULT 3€00	56 T&S&S ADULT 2€00	57 T&S&S ADULT 2€00	58 T&S&S ADULT 2€00	59 T&S&S ADULT 2€00	60 T&S&S ADULT 2€00
61 T&S&S ADULT 0€00	62 T&S&S ADULT 0€00	63 T&S&S ADULT 0€00	64 T&S&S ADULT 0€00	65 T&S&S ADULT 3€00	66 T&S&S ADULT 2€00	67 T&S&S ADULT 2€00	68 T&S&S ADULT 2€00	69 T&S&S ADULT 2€00	70 T&S&S ADULT 2€00
71 T&S&S ADULT 0€00	72 T&S&S ADULT 0€00	73 T&S&S ADULT 0€00	74 T&S&S ADULT 0€00	75 T&S&S ADULT 3€00	76 T&S&S ADULT 2€00	77 T&S&S ADULT 2€00	78 T&S&S ADULT 2€00	79 T&S&S ADULT 2€00	80 T&S&S ADULT 2€00

5.1.2 Une signalétique qui guide l'acte d'achat des usagers est affichée sur le distributeur :























5.1.3 Coordonnées de notre Service Relation Client :
















6. TARIFICATION DES PRODUITS – TOPSEC

Liste des Prix : Natation

DESIGNATION	MODELES	PRIX DE VENTE HT	PRIX DE VENTE TTC	VISUELS
Maillot Femme Aquagym Marque : SWIND 	Tailles : 36/38 ; 38/40 ; 40/42 ; 42/44 ; 44/46 Modèle noir avec bretelles rose 80% Polyester / 20% Elasthanne Packaging individuel sous zipper réutilisable	13,33 €	16 €	
Maillot Fille Aquagym Marque : SWIND	Tailles : 8/10 ; 10/12 ; 12/14 Modèle noir avec bretelles rose 80% Polyester / 20% Elasthanne Packaging individuel sous zipper réutilisable	9,17 €	11 €	
Boxer Homme Marque : SWIND	Tailles : S – M – L – XL - XXL Modèle noir avec pipping orange et gris 80% Polyester – 20 % élasthanne Packaging individuel sous zipper réutilisable	11,67 €	14 €	
Maillot Homme Marque : SWIND	Tailles : M - L - XL Modèle noir avec pipping orange et gris 80% Polyester / 20% élasthanne Packaging individuel sous zipper réutilisable	8,33 €	10 €	
Boxer Garçon Marque : SWIND	Tailles : 4/6 ; 6/8 ; 8/10 ; 10/12 ; 12/14 Modèle noir avec pipping orange et gris 80% Polyester / 20% élasthanne Packaging individuel sous zipper réutilisable	9,17 €	11 €	

DESIGNATION	MODELES	PRIX DE VENTE HT	PRIX DE VENTE TTC	VISUELS
Bonnet Tissu Bébé Marque : SWIND Packaging 	Modèle : bleu nuit 100% polyester double épaisseur Elastique renforcé Confort Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	3,33 €	4 €	
Bonnet Tissu Enfant Marque : SWIND Packaging 	Modèle : blanc/bleu nuit 100% polyester double épaisseur Elastique renforcé Confort Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	3,33 €	4 €	
Bonnet Poisson Marque : SWIND Packaging 	2 modèles : bleu, orange 100% silicone Epaisseur : 44 gr Etanche et résistant Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	3,75 €	4,50 €	
Bonnet Tissu Adulte Marque : SWIND Packaging 	Modèle : bleu nuit/blanc 100% polyester double épaisseur Elastique renforcé Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	3,33 €	4 €	
Bonnet Latex Marque : SWIND Packaging 	Modèle : noir Epaisseur : 25g Etanche Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	2,08 €	2,50 €	
Bonnet Silicone 33 g Marque : SWIND Packaging 	Modèle : bleu 100% silicone Epaisseur 33g Etanche et résistant Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	3,33 €	4 €	
Bonnet Maille Enduite Marque : SWIND Packaging 	Modèle : noir Tissu imperméable 92% polyester et 8% élasthanne Confort et waterproof Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	5,83 €	7 €	

DESIGNATION	MODELES	PRIX DE VENTE HT	PRIX DE VENTE TTC	VISUELS
Lunettes Standard Enfant Marque : SWIND	Contour des yeux et élastique en silicone hypoallergénique Traitement Anti UV – Anti-buée Pont de nez réglable à crans Packaging individuel sous Thermoformé	5 €	6 €	
Lunettes Entraînement Enfant Marque : SWIND	Contour des yeux et élastique en silicone hypoallergénique Traitement Anti UV – Anti-buée Lunette en monobloc, idéal pour toutes les morphologies Serrage rapide de côté « easy clip » Packaging individuel sous Thermoformé	6,67 €	8 €	
Lunettes Standard Adulte Marque : SWIND	Contour des yeux et élastique en silicone hypoallergénique Traitement Anti UV – Anti-buée Pont de nez réglable à crans Packaging individuel sous Thermoformé	6,67 €	8 €	
Lunettes Entraînement Adulte Marque : SWIND	Contour des yeux et élastique en silicone hypoallergénique Traitement Anti UV – Antibuée Lunette en monobloc, idéal pour toutes les morphologies Packaging individuel sous Thermoformé	8,33 €	10 €	
Lunettes Compétition Adulte Marque : SWIND	Verre PC Miroir / Anti UV – Antibuée Contour des yeux et élastique en silicone hypoallergénique Pont de nez réglable S,M,L Packaging individuel sous Thermoformé	9,17 €	11 €	
Lunettes Masque Enfant Marque : SWIND	Anti-buée / Anti- UV - Vision à 180° Contour des yeux et élastique en silicone hypoallergénique Grand confort du nageur Serrage rapide de côté : « easy clip » Packaging individuel sous Thermoformé	8,33 €	10 €	
Lunettes Masque Adulte Marque : SWIND	Anti-buée / Anti- UV - Vision à 180° Contour des yeux et élastique en silicone hypoallergénique Grand confort du nageur Serrage rapide de côté : « easy clip » Packaging individuel sous Thermoformé	11,67 €	14 €	

DESIGNATION	MODELES	PRIX DE VENTE HT	PRIX DE VENTE TTC	VISUELS
Pince-nez Marque : SWIND Packaging 	Silicone & acier inoxydable / Boîtier de rangement Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	2,50 €	3 €	
Bouchons d'oreilles Marque : SWIND Packaging 	En PVC / Boîtier de rangement Packaging individuel sous Box cartonné recyclable	2,50 €	3 €	
Brassards Medium Marque : SWIND	En PVC hypoallergénique Valve anti- rejet d'air / 2 bouées Poids : 11 Kg – 30 Kg Normes CE Packaging individuel sous Blister	5 €	6 €	
Brassards Small Marque : SWIND	En PVC hypoallergénique Valve anti- rejet d'air / 2 bouées Poids : 0 Kg – 15 kg Normes CE Packaging individuel sous Blister	5 €	6 €	
 Gel corps Marque : SWIND	2 en 1 corps & cheveux Gel Corps 47 ml Flacon Individuel en PVC recyclable	1,25 €	1,50 €	
Serviette Microfibre Marque : SWIND	80 x 60cm Absorbe 26 fois son poids en eau Packaging individuel sous zipper	5 €	6 €	
Couche Bébé Nageur Garçon/Fille Marque : HUGGIES LITTLE SWIMMERS packaging 	Small 7 à 15 kg / Medium 12 à 18 kg Culotte facile à enfiler, côtés scratch et repositionnables Barrières anti-fuites Ne gonfle pas dans l'eau Dessins Disney Nemo et Dory EMBALLE INDIVIDUELLEMENT PAR LE FABRICANT EN SALLE BLANCHE SOUS ATMOSPHERE PROTEGE 	1,67 €	2 €	

- Tous les produits sont conditionnés dans des packagings individuels **recyclables** et spécialement conçus
- Tous nos produits **certifiés norme CE, sont fabriqués en Asie et en Europe selon notre propre cahier des charges**, selon des règles éthiques et dans le respect des codes internationaux du travail, des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant.
- Ils sont tous contrôlés par notre salariée basée à Taïwan, supervisée par Thierry ALIMONDO.
- Enfin un contrôle est effectué à notre entrepôt à Vitry sur Seine (94) lors de la livraison de la marchandise.
- Notre gel douche est fabriqué en Italie et est labellisé ECOCERT.
- Les brassards sont certifiés EN 13188-1 :2008.

7. REDEVANCE

En contrepartie de l'implantation du distributeur automatique d'articles de natation au sein de votre établissement, TOPSEC s'engage à verser **une redevance annuelle composée comme suit** :

- **Part variable : 13 % du chiffre d'affaires hors taxes** généré par le distributeur

Un état annuel sera envoyée après la fin de période concernée.

Le paiement de la redevance se fera après réception d'un éventuel titre de recettes émis par le Trésor Public.

8. L'ENGAGEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTALE DE TOPSEC



Locaux administratifs permettant l'accèsibilité à des personnes handicapés et à mobilité réduite.

Parité homme/femme:

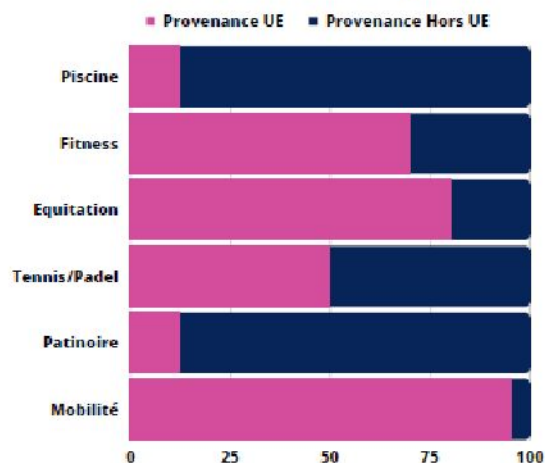
Comité de direction : 3 femmes et 2 hommes.



30% de femmes
70% dans un environnement très technique et masculin.



Provenance des produits



04

Accompagnement dans le traitement de nos déchets par SUEZ



- Bacs de récupération et de tri des déchets.
- Traçabilité du parcours de chaque flux : tonnages, étapes, distances, exutoires
- Identification des postes les plus émetteurs de GES
- Vision globale et détaillée par site des émissions générées et évitées.



03

Exploitation

- Véhicules plus écologiques et renouvellement de la flotte automobile vers l'hybride
- Optimisateur de tournée permettant de limiter les déplacements
- Techniciens sensibilisés à la conduite économe
- Nettoyage des machines avec des produits respectant l'environnement.



02

Distributeurs à basse consommation

- Absence de groupe froid,
- Consommation en basse tension,
- Puissance inférieure à 3w/heure (0.003 kw/h).
- Eclairage à LED
- Minuteur qui éteint la machine la nuit (selon horaires définis).



01

Produits de qualités et réutilisables

- 30% des packagings recyclable
- > Objectif à 80% d'ici 2 ans
- > Solution de collecte et de recyclage de nos anciens maillots à l'étude
- Gel douche sans parabène et certifié Ecolabel.



9. LA DEMARCHE QUALITE

Par son service TOPSEC offre une prestation de qualité :

- Nous contrôlons la qualité de nos produits :

2 salariés de notre entreprise travaillent en Asie pour vérifier la conformité et la qualité de nos productions. Cette qualité s'exerce à la fois dans notre cahier des charges très stricte concernant les normes et l'exigence de la qualité que nous demandons à nos fournisseurs vis-à-vis de nos produits, puis par le contrôle dans les usines lors de la fabrication.

Nous exigeons que nos 2 salariés vérifient aussi la qualité en termes de conditions de travail et sommes soucieux du respect de l'application des normes internationales du BIT.

Sachez que nous travaillons avec les mêmes usines depuis plus de 10 ans, si bien que cette qualité s'exerce aussi à réception des marchandises en France dans nos bureaux.

- Nous contrôlons la qualité de nos distributeurs, car ils sont conçus spécialement pour nous.
Notre cellule Service Relation Client évalue aussi la qualité des prestations vis-à-vis de nos distributeurs par des indicateurs précis de notre activité.
- Nous vous garantissons un passage régulier et une réactivité de nos approvisionneurs (cf. Chapitre 3 de ce dossier). Nous retraçons et contrôlons chaque intervention.
- Nous assurons un SAV pour vos clients avec la mise en place d'un dispositif permettant le traitement des réclamations (cf. Chapitre 3 de ce dossier). Un dispositif et des indicateurs de contrôle ont été étudiés par notre Service Relation Clients, afin de juger la satisfaction des usagers. Tous les mois nous avons donc un rapport qui juge de la satisfaction des consommateurs sur les réclamations liées à la vente de nos articles au sein de notre réseau.

Aujourd'hui notre service est attesté par plus de 1 500 collectivités en France (92% des villes de plus de 20 000 habitants) et d'environ 500 sites à l'étrangers.

10. INNOVATIONS ET PERSPECTIVES

TOPSEC est sans cesse en recherche d'innovation afin améliorer l'expérience client.

De nouvelles machines avec écran tactile et publicitaire permettant à la fois la visualisation des produits et de leurs caractéristiques et la diffusion de spots publicitaires pour promouvoir une nouvelle activité ou un nouveau produit.

Ces distributeurs sont actuellement à l'étude et feront l'objet de test terrain très prochainement.

Un écran tactile

- Choix multiples
- Suggestion de produits
- Programme de fidélisation

Un outil de communication

- Promotion de vos activités et événements
- Publicité locale et nationale
- Mise en avant d'offres promotionnelles

Une diversification de l'offre

- Abonnements et e-licence
- Programmes de coaching



Grand-Paris :	Cergy (2) C/A	Drancy M	La Courneuve P	Montereau-Fault-Yonne M	Ris-Orangis C/A	Vauréal C/A
Alfortville P	Châlette-sur-Loing M	Draveil (4) P	La Courneuve (3) M	Montévrain P	Roissy-en-France C/A	Vélizy-Villacoublay P
Amilly M	Chambly P	Eaubonne P	La Ferté-Saint-Auban C/A	Montfort-l'Amaury M	Romainville C/A	Vélizy-Villacoublay M
Andrésy C/A	Champigny-sur-Mame P	Egreville P	La Ferté-sous-Jouarre P	Montgeron C/A	Romilly-sur-Seine C/A	Vermeuil sur Seine P
Antony (3) C/A	Champigny-sur-Mame M	Emerainville C/A	La Norville C/A	Montigny-le-Bretonneux M	Rosny sous bois P	Vemouillet C/A
Antony P	Champs-sur-Mame (2) P	Epinay-sur-Seine (3) P	Lagny-sur-Mame (3) P	Montigny-le-Bretonneux P	Rouilly-Sacey P	Versailles (5) P
Arcis-sur-Aube P	Charenton-le-Pont P	Eragry C/A	Le Blanc Mesnil M	Montmorency (2) M	Rueil-Malmaison (4) P	Vierzon M
Argenteuil P	Charenton-le-Pont M	Ermont M	Le Bourget M	Montreuil (2) C/A	Saint Cloud M	Vignay P
Argenteuil (2) M	Chartres (6) P	Étampes C/A	Le Chesnay-Rocquencourt M	Montrouge M	Saint Cyr l'Ecole P	Villemomble M
Asnières sur seine M	Château-Chinon(ville) C/A	Étampes P	Le Kremlin-Bicêtre P	Montrouge P	Saint-Denis (3) P	Villecresnes P
Athis-Mons (2) C/A	Châteaudun C/A	Evry-Courcouronnes P	Le Kremlin-Bicêtre (2) C/A	Moret sur Loing C/A	Saint-Doulchard M	Villejuif (2) C/A
Aubergenville P	Châteauneuf-sur-Loire C/A	Evry-Courcouronnes (2) C/A	Le Mée-sur-Seine M	Morigny-Champigny P	Sainte Geneviève des Bois (2) C/A	Villejuif P
Aubervilliers M	Chatou M	Ezanville C/A	Le Mesnil-Amelot (2) P	Morsang-sur-Orge C/A	Saint Jean de Braye M	Villeneuve-la-Garenne P
Aubigny-sur-Nère C/A	Chelles (2) P	Férolles-Attilly P	Le Pecq M	Nangis M	Saint Jean de la Ruelle M	Villeneuve-la-Garenne M
Aulnay-Sous-Bois (2) P	Chelles C/A	Ferrières-en-brie P	Le Pré Saint Gervais C/A	Nanterre (2) M	Saint Mandé M	Villeneuve le Roi M
Auneau-Bleury-Saint-Symphorien P	Chennevières sur Mame C/A	Ferrières-en-Gâtinais C/A	Le Perreux-sur-Mame P	Nanteuil les Meaux P	Saint-Maur-des-Fossés P	Villeneuve-Saint-Georges C/A
Auxerre (2) C/A	Chessy (3) P	Fitz-James P	Le Raincy M	Neuilly Plaisance M	Saint-Maur-des-Fossés M	Villeparisis C/A
Avallon M	Chevilly Larue M	Fontaine Simon C/A	Les Clayes-sous-Bois P	Neuilly-sur-Seine (3) M	Saint-Michel sur Orge C/A	Villepinte M
Bagneux C/A	Chilly-Mazarin P	Fontainebleau C/A	Les Essarts-le-Roi C/A	Nevers C/A	Saint Ouen M	Villiers-le-Bel C/A
Bagnolet C/A	Chilly-Mazarin M	Fontenay aux Roses C/A	Les Lilas C/A	Nogent sur marn (2) M	Saint Ouen P	Villiers-sur-Mame M
Bailly-Romainvilliers P	Choisy le Roi M	Fontenay sous Bois M	Les Mureaux C/A	Nogent sur Oise P	Saint-Ouen-L'Aumône C/A	Viroflay P
Bar-sur-Aube P	Clamart (2) C/A	Fontenay-en-Parisis P	Les Ulis M	Nogent sur Seine M	Saint-Pierre-lès-Nemours C/A	Viry-Châtillon (3) C/A
Beauegency C/A	Clamecy M	Fontenay-Trésigny P	Levallois-Perret P	Nogent-le-Rotrou P	Saint-Prix P	Vitry-sur-Seine M
Beaumont-sur-Oise (2) C/A	Claye-Souilly P	Fomerie C/A	Levallois-Perret (2) M	Noisy le Sec C/A	Saint-Rémy-sur-Avre C/A	Wissous (2) M
Beauvais (2) C/A	Claye-Souilly C/A	Fosses C/A	L'Haÿ-les-Roses C/A	Noyon M	Santeny P	
Beauvais M	Clichy M	Franconville (2) M	Limeil-Brévannes P	Ocquerre C/A	Saran M	Nord-Est :
Belleville sur Loire M	Clichy-sous-Bois P	Fresnes C/A	L'Isle-Adam P	Olivet (2) P	Sarcelles (2) C/A	Abbeville C/A
Bezons M	Cloyes sur le Loir P	Gagny P	Lisses P	Orléans P	Sartroville P	Aire-sur-la-Lys P
Bobigny P	Cloyes-les-Trois-Rivières P	Garches P	Livry Gargan M	Orléans M	Savigny-le-Temple C/A	Amiens (2) P
Bobigny C/A	Colombes (2) M	Garges-Lès-Gonesse (2) C/A	Louvres C/A	Orly P	Sceaux C/A	Amnéville (2) M
Bois-Colombes P	Combs-la-Ville C/A	Gennevilliers M	Maffliers P	Orly M	Senlis P	Andelnans P
Bois-D'arcy P	Compiègne M	Gien C/A	Magny-le-Hongre (3) P	Orsay M	Sens C/A	Armentières P
Boissy-Saint-Leger C/A	Compiègne P	Gonesse C/A	Mainvilliers P	Osny C/A	Sevran M	Arras (2) M
Bondy (2) C/A	Conflans-Sainte-Honorine P	Goussainville C/A	Maisons-Alfort (2) M	Ozoir la Ferrière M	Sèvres M	Auby M
Bonneuil sur Mame P	Corbeil-Essonnes C/A	Gouvieux P	Maisons-Laffitte (2) M	Palaiseau (2) P	Sucy en Brie C/A	Auchel P
Bonneuil sur Mame M	Cormeilles-en-Parisis C/A	Grandpuits P	Mantes la Jolie P	Pantin C/A	Suresnes P	Aulnoye-Aymeries C/A
Boulogne Billancourt P	Cosne Cours sur Loire C/A	Grandvilliers C/A	Mantes la Ville P	Paris (30) P	Survilliers C/A	Bar-le-Duc C/A
Bourges (2) M	Coulommiers P	Herblay P	Marly-le-Roi M	Paris (44) M	Tacoignières P	Barlin C/A
Boussy-Saint-Antoine P	Coupvray (2) P	Herblay (2) C/A	Massy M	Pierrefitte-sur-Seine P	Taverny C/A	Basse-Ham C/A
Bresles C/A	Courbevoie (2) P	Houilles M	Maurepas P	Pierrelaye C/A	Thiais P	Basseberg C/A
Breteuil P	Courbevoie (2) M	Imphy M	Meaux (2) C/A	Pithiviers C/A	Tonnerre M	Baudonvilliers P
Brétigny-sur-Orge P	Courville-sur-Eure P	Issy les Moulineaux P	Meaux P	Poissy (2) C/A	Torcy C/A	Baume-les-Dames P
Brétigny-sur-Orge C/A	Creil M	Ivry-sur-Seine M	Melun M	Pontault Combault (2) C/A	Trappes M	Bavilliers C/A
Breuillet C/A	Crépy-en-Valois P	Jargeau C/A	Meudon (3) P	Pontoise C/A	Tremblay-en-France M	Beaurains P
Brie-Comte-Robert P	Créteil (2) C/A	Joigny C/A	Meulan P	Porcheville M	Troyes (3) M	Beautor M
Brunoy C/A	Créteil (2) P	Jouy-le-Moutier C/A	Migennes C/A	Pougues-les-Eaux P	Vaires sur Mame C/A	Belfort C/A
Bû P	Dammarié-les-Lys M	Juvisy-sur-Orge C/A	Milly-la-Forêt P	Puteaux (2) M	Vanves M	Berck (2) C/A
Cachan C/A	Dammarié-les-Lys P	La Celle-Saint-Cloud M	Mitry-Mory C/A	Puteaux (2) P	Varenes-Vauzelles C/A	Besançon P
Cergy (5) P	Decize M	La chapelle Saint Luc M	Moissy-Cramayel P	Rambouillet (2) C/A		Besançon (3) M
	Dourdan P	La Chapelle-Saint-Mesmin M	Montataire P			

Besançon C/A	Fagnières C/A	Ligny en barrois C/A	Reims (4) M	Vandœuvre-lès-Nancy C/A	Carentan-les-Marais C/A	Evreux (2) C/A
Bitche C/A	Faulquemont C/A	Lille (4) M	Reims (5) P	Vertus C/A	Carhaix-Plouguer C/A	Evron C/A
Bischwiller-lès-Thann P	Felling C/A	Lille (3) M	Remiremont P	Vesoul C/A	Carquefou M	Faverolles-sur-Cher P
Boulogne-sur-Mer P	Ferrette C/A	Lille Hellemmes M	Rethel P	Village-Neuf C/A	Cerizay C/A	Fécamp P
Bouxwiller C/A	Flixecourt P	Lillers P	Revin C/A	Villeneuve-d'Ascq (2) M	Cesson-Sévigné M	Fondettes P
Bouzonville C/A	Florange C/A	Lingolsheim C/A	Ribeauvillé C/A	Villers-Lès-Nancy P	Challans P	Fontenay-le-Comte C/A
Breistroff-la-Grande C/A	Forbach C/A	Lomme M	Ribeauvillé M	Vireux Wallerand C/A	Chantonnay P	Fougères C/A
Briey C/A	Fort-Mahon-Plage P	Longwy C/A	Rocroi C/A	Vitry en Artois C/A	Chartres-de-Bretagne (2) P	Gaillon (2) C/A
Bruyères C/A	Freyming-Merlebach C/A	Lons-le-Saunier C/A	Ronchin M	Vitry-le-François C/A	Chasseneuil-du-Poitou P	Givrand (2) P
Bussang P	Frivilles-Escarbotin C/A	Louvigny P	Roubaix (2) P	Vittel M	Châteaubriant C/A	Gonfreville-l'Orcher C/A
Calais C/A	Fumay C/A	Louvroil P	Roubaix M	Vogelgrun P	Châteaugiron P	Gouarec P
Cernay C/A	Gérardmer (2) M	Lumbres C/A	Roye M	Vouziers P	Château-Gontier-sur-Mayenne C/A	Grand-Couronne M
Chalezeule C/A	Givet P	Lunéville P	Saint Dizier P	Wasquehal P	Châteaulin C/A	Granville P
Châlons-en-Champagne C/A	Grande Synthe M	Lure P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Wasselonne M	Châteauneuf-du-Faou C/A	Grues P
Champagnole P	Gray (2) C/A	Lure C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Wattignies M	Château-Renault C/A	Guémené-Penfao C/A
Champigneulles M	Guebwiller C/A	Marckolsheim C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Wormhout P	Châteauroux C/A	Guenrouet C/A
Charleville-Mézières C/A	Guénange P	Marcq-en-Barœul P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Yutz P	Châtellerault C/A	Guingamp C/A
Châtillon-sur-Seine M	Habsheim C/A	Marcq-en-Barœul M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Atlantique :	Chatillon sur Indre C/A	Hennebont M
Chauny M	Hagondange (2) P	Marquise C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Aigrefeuille-sur-Maine C/A	Chauray (x2) C/A	Hérouville-Saint-Clair C/A
Chenôve M	Haguenau (3) P	Maubeuge C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Alençon P	Chauvigny C/A	Joué-Lès-Tours M
Chevigny-Saint-Sauveur M	Halluin M	Maubeuge C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Allennes M	Chemillé-en-Anjou P	L aigle C/A
Colmar (2) M	Ham C/A	Mercin et Vaux C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Amboise M	Chinon C/A	La Baule-Escoublac P
Coquelles P	Harnes M	Metz (5) M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Ancenis (2) C/A	Cholet (5) P	La Châtre C/A
Corbie P	Haubourdin (2) P	Mirecourt C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Angers (5) M	Cholet (5) P	La Chaussée-Saint-Victor P
Courrières M	Hayange C/A	Mons-en-Barœul M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Argentan C/A	Civray C/A	La Ferté-Macé P
Creutzwald C/A	Hem P	Montagny les Beaune P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Argenton sur creuse C/A	Civray C/A	La Flèche C/A
Croix M	Hénin-Beaumont P	Montbéliard M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Audierne P	Clisson C/A	La Guerche-de-Bretagne C/A
Dachstein C/A	Herlies P	Montigny les Metz M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Auray (2) C/A	Colombelles C/A	La Hague M
Delle P	Hersin-Coupigny C/A	Moreuil M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Avoine C/A	Combours P	La Riche P
Delle C/A	Hochfelden C/A	Mulhouse (2) C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Avranches C/A	Concameau C/A	La Roche-sur-Yon C/A
Denain (2) P	Hussigny-Godbrange P	Munster C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Azay-le-Brûlé C/A	Condé-en-Normandie M	La Tranche-sur-Mer C/A
Desvres C/A	Illzach-Modenheim C/A	Mutzig C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Barentin C/A	Cordemais P	Lamballe C/A
Dijon (5) P	Jamy P	Nancy C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Baud C/A	Couëron C/A	Landerneau C/A
Dijon (2) M	Jamy C/A	Neufchâteau P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Beaupréau-en-Mauges C/A	Coulaines M	Landivisiau C/A
Divion P	Jeumont C/A	Neuves-Maisons C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Bellevigne-en-Layon P	Coutances C/A	Lannion C/A
Dole (2) P	Jœuf C/A	Niederbronn les bains M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Bihorel P	Craon C/A	Larmor Plage P
Dombasle-sur-Meurthe P	La Bresse C/A	Nœux-les-Mines P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Binic-Etables-sur-Mer C/A	Criquetot-L'Esneval P	Laval (2) C/A
Dunkerque (2) M	La Madeleine M	Noidans-lès-Vesoul M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Blain C/A	Crozon C/A	Laval (2) C/A
Ecrouves C/A	La Wantzenau P	Ornans C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Blois P	Deauville M	Le Château d'Olonne C/A
Ecuires P	Landres C/A	Ostwald C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Blois C/A	Derval P	Le Controis-en-Sologne P
Ensisheim M	Laneuveville-devant-Nancy C/A	Ottmarsheim (2) C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Bolbec C/A	Descartes M	Le Fauët C/A
Entzheim P	Langres P	Outreau P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Bourgarré P	Déville-Lès-Rouen M	Le Grand-Quevilly P
Epemay C/A	Langres C/A	Péronne C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Bressuire C/A	Dinan C/A	Le Havre (2) P
Epinal C/A	Laon (2) P	Pompey C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Brest P	Dinard M	Le havre (2) M
Eppe-sauvage (2) P	Laxou C/A	Pont-à-Mousson C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Brest (3) C/A	Dol de Bretagne P	Le Loroux-Botttereau C/A
Erstein M	Le Thillot C/A	Pontarlier M	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Cabourg M	Donges C/A	Le Mans (2) M
Escaudain M	Leffrinckoucke M	Quend P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Caen (2) C/A	Doué-en-Anjou C/A	Le mans P
Estaires P	Lens P	Quiévrechain P	Saint-Amand-les-Eaux C/A	Canteleu M	Ecommoy P	Le Neubourg P
Etaples C/A	Les fins P	Rambervillers M	Saint-Amand-les-Eaux C/A		Elven C/A	Le Petit-Quevilly M
Etueffont P	Liévin (2) P	Rang-du-Fliers P	Saint-Amand-les-Eaux C/A		Emée C/A	Le Relecq-Kerhuon P
		Recquignies C/A	Saint-Amand-les-Eaux C/A			Lehon C/A

Lendoître C/A	Petit-Caux (2) P	Saint-Marcel P	Annemasse C/A	Château-Arnoux-Saint-Auban M	L'Isle-sur-la-Sorgue M	Menton M
Les Achards C/A	Petit-Couronne P	Saint-Meen-le-Grand P	Anse P	La Bourboule P	La Ciotat M	Miribel les Allues M
Les Herbiers P	Plémy P	Saint-Nazaire P	Antibes P	Châteauneuf-de-Galaure C/A	La Clusaz M	Meylan P
Les Pieux C/A	Ploërmel C/A	Saint-Nazaire C/A	Antibes M	Châtelguyon M	La Colle sur loup M	Meylan C/A
Les Sables-d'Olonne (2) C/A	Ploufragan (2) C/A	Saint-Nic P	Arâches-la-Frasse M	Châtillon-sur-Chalaronne P	La Cote-Saint-André C/A	Meyzieu (2) P
Lesneven P	Plouigneau P	Saint-Paër P	Arles (2) M	Chatte C/A	La Garde C/A	Mions P
Liffré C/A	Plourin-lès-Morlaix P	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu C/A	Aubagne P	Clemon-Ferrand (3) C/A	La Mulatière P	Monaco (3) M
Lillebonne C/A	Poitiers (2) P	Saint-Pierre-des-Corps P	Aubagne M	Cluses C/A	La Roche sur Foron P	Montalieu-Vercieu (2) P
Lisieux C/A	Poitiers (5) C/A	Saint-Pol-de-Léon C/A	Aubenas C/A	Combloux M	La Seyne-sur-Mer P	Montbrison C/A
Locminé C/A	Pont-Audemer C/A	Saint-Renan P	Aussois P	Commentry M	La Souterraine C/A	Montceau les Mines M
Longeville-sur-mer P	Pontivy P	Saint-Romain-de-Colbosc P	Autun C/A	Cosne d allier M	La Tour-de-salvagny P	Montélimar (2) C/A
Longué-Jumelles C/A	Pont-L'Abbé C/A	Salbris C/A	Avignon (6) M	Cournon d auvergne C/A	La Tour-du-pin (2) C/A	Montgenèvre P
Lorient M	Pont-Saint-Pierre C/A	Sansais C/A	Ayze C/A	Crolles C/A	La Trinité P	Montmélian M
Loudéac C/A	Pornic C/A	Sarzeau (2) P	Beaumes de Venise M	Cusset C/A	Lablachère P	Montmélian P
Loudun P	Pornic P	Saumur (2) C/A	Beaurepaire C/A	Décines-Charpieu (2) M	Lagnieu M	Montrond-les-Bains P
Louviers (2) P	Port-Jérôme-sur-Seine C/A	Savenay C/A	Bédoin M	Digne-les-Bains P	Lambesc C/A	Morestel C/A
Louven C/A	Pouzauges C/A	Scaër P	Bellegarde sur Valserine P	Domène M	Lapalisse C/A	Mornant (2) C/A
Lusignan C/A	Questembert C/A	Segré-en-Anjou Bleu C/A	Bellerive-sur-Allier C/A	Dompierre sur Besbre C/A	Larnas P	Mornas P
Lys-haut-layon P	Quiberon P	Smarves C/A	Belleville-en-Beaujolais C/A	Draguignan (2) C/A	Larnas P	Morzine (2) M
Machecoul-Saint-Même C/A	Quimper (2) C/A	Surzur P	Belley C/A	Echirolles M	Le Chambon Feugerolles M	Mougins P
Maen Roch P	Quimperlé C/A	Thouars C/A	Berre-L'étang (2) C/A	Embrun (2) C/A	Le Creusot M	Moulins C/A
Magné C/A	Quincampoix P	Thury harcourt C/A	Billom C/A	Enchastrayes M	Le Dévoluy M	Nevers les Bains M
Malestroit P	Quintin C/A	Tourlaville M	Bollène P	Evian-les-Bains (2) M	Le Grand Bornand M	Neydens (2) P
Mauges-sur-Loire P	Redon (2) C/A	Tours (4) M	Bouc-Bel-Air C/A	Eybens M	Le Monétier-les-Bains M	Nice (4) P
Mauzé-sur-le-Mignon C/A	Réguiny C/A	Tréguier C/A	Bourg-de-Péage C/A	Fayence M	Le Poët P	Orcières (3) P
Mayenne C/A	Rennes (3) M	Trouville sur Mer M	Bourg-en-Bresse (2) C/A	Ferney-Voltaire M	Le Pont de Claix (2) M	Oullins M
Melle C/A	Rennes C/A	Val-de-Reuil M	Bourgoin-Jallieu C/A	Feurs C/A	Le Pontet P	Oyonnax C/A
Meslay du Maine P	Romorantin-Lanthenay M	Vallet C/A	Bourg-Saint-Maurice M	Firminy M	Le Puy Sainte Reparade C/A	Passins P
Mignaloux-Beauvoir C/A	Rosporden C/A	Valognes P	Briançon M	Francheville (2) P	Lempdes C/A	Pertuis C/A
Mondeville P	Rouen (3) P	Vannes M	Brignoles P	Fréjus (5) P	Les Arcs P	Pierrelatte M
Mondeville C/A	Rouen (3) M	Vendôme C/A	Bron P	Fréjus (2) M	Les Deux Alpes (2) M	Plateau d'Hauteville C/A
Montaigu-Vendée C/A	Sablé-sur-Sarthe C/A	Vertou M	Bron (2) M	Fuveau C/A	Les Pennes Mirabeau (2) C/A	Pomeys C/A
Montfort-sur-Meu P	Saint-Averlin M	Villedieu-les-Poêles-Rouffigny C/A	Cabriès P	Gap M	Les Saisies P	Pontcharra C/A
Montvilliers C/A	Saint-Barthélemy-D'anjou M	Vire-Normandie P	Caluire-et-Cuire M	Gardanne C/A	Les Vans P	Portes les Valence C/A
Montmorillon C/A	Saint-Brévin-les-Pins P	Vitré C/A	Cannes (2) P	Gémenos (2) M	Louhans C/A	Pralognan-la-Vanoise P
Monts P	Saint-Brieuc C/A	Yvetot (2) P	Cannes (2) M	Genilac P	Lyon (2) P	Pringy P
Mont-Saint-Aignan P	Saint-Cast-le-Guido P	Centre-Alpes :	Cannes la Boca M	Gex M	Lyon (6) M	Privas C/A
Montval-sur-Ioir P	Saint-Cyr-sur-Loire M	Aix-en-Provence P	Carpentras (2) M	Gilly-sur-Isère C/A	Mâcon (2) C/A	Publier M
Mortagne-au-Perche C/A	Sainte-Anne-sur-Brivet C/A	Aix-en-Provence (3) C/A	Carros M	Givors M	Malafretaz C/A	Reyssouze C/A
Mortagne-sur-Sèvre C/A	Sainte-Luce-sur-Loire P	Aix-les-Bains C/A	Cassis P	Grand-Aigueblanche C/A	Mandelieu la Napoule P	Rillieux-la-Pape P
Nantes (3) M	Sainte-Pazanne P	Alixan - Valence P	Cavaillon (2) C/A	Grasse (2) C/A	Marcy l'Etoile P	Riom (2) C/A
Nantes P	Saint-Étienne-du-Rouvray M	Allauch M	Chalon-sur-Saône P	Grenoble (3) P	Marignane P	Romans-sur-Isère C/A
Neufchâtel en Bray P	Saint-Florent-des-Bois C/A	Ambérieu-en-Bugey P	Chalon-sur-Saône (2) C/A	Grenoble (3) M	Marseille (10) P	Roquebillière C/A
Niort P	Saint-Fulgent C/A	Andrézieux-Bouthéon C/A	Chalon-sur-Saône M	Huez (2) P	Marseille (16) M	Roussillon C/A
Niort (2) C/A	Saint-Grégoire P	Annecy (2) P	Chamalieres (2) C/A	Hyères (2) M	Juan les Pins P	Sain Bel (2) C/A
Nivillac C/A	Saint-Herblain P	Annecy (2) C/A	Chambéry (3) C/A	Issoire C/A	L'Argentière-la-Bessée C/A	Saint André de la Roche M
Orvault M	Saint-Hilaire-de-Riez (2) C/A		Chamonix-Mont-Blanc (3) C/A	Istres (2) M	L'Isle d'Abeau M	Saint Chamond M
Pacy-sur-Eure P	Saint-Hilaire-du-Harcouët P		Champagny en Vanoise M	Martignes M		Sainte-Foy-Lès-Lyon M
Paimpol C/A	Saint-Jean-de-Monts P		Chassieu M	Maussane-les-Alpilles M		Sainte-Maxime P
Parthenay C/A	Saint-Laurent-Nouan P			Megève (3) P		

Sainte-Tulle M	Varennes sur Allier C/A	Blanquefort M	Laruns M	Palavas-les-Flots C/A	Saint Médard en Jalles M	Cervera M
Saint-Egrève M	Vaugneray C/A	Bois plage en Ré P	Lattes C/A	Pamiers M	Saint-Médard-en-Jalles P	Colmenar Viejo P
Saint Eloy les Mines M	Vaulx en Velin M	Bordeaux (6) M	Lau-Balagnas C/A	Parentis-en-Born P	Saint Orens de Gameville P	Córdoba (4) P
Saint-Etienne (7) M	Vedène M	Bordeaux P	Lavaur C/A	Pau (2) P	Saint-Paul-lès-Dax P	Dos Hermanas M
Saint-Etienne-de-Crossey P	Venelles (2) C/A	Breuillet P	Le Boulou M	Pau (2) M	Saint-Pierre-de-Trivisy M	El Molar P
Saint Etienne les Orgues M	Vénissieux (3) P	Cahors (2) C/A	Le Bouscat M	Périgny C/A	Saint-Vincent-de-Tyrosse P	El Papiol P
Saint-Genis-Laval P	Vénissieux M	Calvisson P	Le Grau-du-Roi C/A	Périgueux C/A	Saint-Yrieix-sur-Charente	Elche (2) P
Saint Genis Pouilly P	Vernoux-en-Vivaraïs C/A	Canet-en-Roussillon P	Le Monastère P	Perpignan (3) P	(2) C/A	Elix P
Saint Georges de Mons C/A	Vic-le-Comte C/A	Capdenac-Gare C/A	Le Taillan-Médoc P	Pessac (2) P	Salles P	Esplugues de Llobregat P
Saint-Gervais-les-Bains M	Vic-le-Comte P	Carcassonne P	Lège-Cap-Ferret (2) P	Peyriac-Minervois P	Sauvian C/A	Fuenlabrada (4) P
Saint-Jean-de-Maurienne M	Vieille-Brioude M	Carmaux C/A	Les Mathes P	Pézenas C/A	Séméac C/A	Gelves P
Saint-Laurent-du-Var M	Villard de Lans M	Cars P	Lesparre-Médoc P	Portet-sur-Garonne C/A	Sigean M	Getafe (2) P
Saint-Martin-de-Crau M	Villars les Dombes P	Castanet-Tolosan M	Libourne P	Port-la-Nouvelle M	Talence M	Gijón (2) P
Saint-Martin-D'hères M	Villefontaine C/A	Castelnau d'Estrétefonds P	Libourne C/A	Pujols (2) C/A	Tarbes C/A	Girona P
Saint-Maurice-de-Beynost P	Villefranche-sur-Saône P	Castelnau-le-Lez C/A	Limoges (5) M	Puy l'Evêque C/A	Torreilles P	Granada (2) P
Saint Maurice l'Exil P	Villeneuve Loubet P	Castelsarrasin P	Limoges (2) P	Quissac C/A	Toulouse (2) P	Huelva (3) P
Saint Paulien C/A	Villette-d'Anthon P	Castres C/A	Linxe P	Razès M	Ussel M	Jaén (2) P
Saint-Paul-Trois-Châteaux P	Villeurbanne (3) M	Caussade P	L'Isle-Jourdain C/A	Ribérac P	Ustaritz C/A	Jerez de la Frontera (2) P
Saint-Priest P	Vitrolles (3) C/A	Cauterets M	Lormont M	Ribérac C/A	Uzès M	La Llagosta P
Saint-Priest M	Viviers M	Cavignac P	Lourdes C/A	Rivesaltes P	Valence d'Agén C/A	L'Alcora P
Saint-Quentin-Fallavier C/A	Voiron M	Cenon M	Luz-Saint-Sauveur P	Rochefort M	Vendres P	L'Ametlla de Mar P
Saint-Raphaël M	Yssingeaux C/A	Cestas M	Marmande C/A	Rochefort (2) P	Vic-en-Bigorre C/A	Las Rozas de Madrid P
Saint Rémy sur Durolle C/A		Champcevinel C/A	Marsac-sur-l'Isle P	Rodez (2) C/A	Vielle-Saint-Girons P	Las Torres de Cotillas P
Saint-Romain-en-Gal C/A	Sud-Ouest :	Châteaubernard C/A	Mauguio C/A	Royan M	Villefranche de Lauragais M	L'Escala M
Saint-Vallier P	Agde C/A	Châtelailon-Plage C/A	Mauriac C/A	Royan P	Villefranche-de-Rouergue M	L'hospitalet de Llobregat P
Saint-Yorre C/A	Agén (2) C/A	Clapiers P	Mazamet C/A	Ruffec C/A	Villeneuve d'Ornon M	Lugo P
Salon-de-Provence (2) M	Albi C/A	Clermont-l'Hérault C/A	Médis P	Saint-Affrique C/A	Villeneuve les Avignon P	Madrid (5) M
Samoens M	Andernos-les-Bains (2) P	Colomiers P	Mende C/A	Saint-Alban P		Madrid (13) P
Sathonay-Camp P	Anglet (2) M	Coumonterral C/A	Mérignac (2) P	Saint-André-de-Cubzac P	Espagne :	Majadahonda (3) P
Seynod C/A	Arcachon P	Dax C/A	Millau C/A	Saint-Brès C/A	A coruña (6) P	Málaga (3) P
Six-Fours-les-Plages M	Auch C/A	Eysines P	Mimizan P	Saint-Denis-d'Oléron P	Alcalá de Guadaíra P	Mataró P
Sorgues M	Aurillac C/A	Eysines M	Mont de Marsan M	Sainte-Marie-de-Ré P	Alcalá de Henares (3) M	Mérida P
Super Besse P	Bagnères-de-Bigorre P	Fleury C/A	Montauban P	Saintes C/A	Alcalá de Henares (3) P	Moguer P
Tain-l'Hermitage P	Bagnères-de-Luchon (2) P	Gaillac P	Montpellier (7) C/A	Saint-Flour C/A	Alcanar P	Mollet del Vallès (2) P
Tarare C/A	Balma M	Golfèch C/A	Montpellier (3) P	Saint Gaudens M	Alcorcón P	Montcada i Reixac M
Thiers M	Bayonne P	Graulhet M	Mourenx P	Saint Gilles M	Arteixo M	Montequinto M
Thiers C/A	Beaucaire P	Gujan-Mestras P	Muret P	Saint Girons C/A	Avilés P	Móra d'Ebre M
Thonon-les-Bains M	Beautiran P	Hagetmau M	Muret (2) C/A	Saint-Geours-de-Maremne (2)	Badajoz (2) P	Móstoles (3) P
Tignes le Lac (2) P	Beauziac (3) P	Hendaye P	Narbonne (2) C/A	P	Badalona P	Murcia (4) P
Tignieu-Jameyzieu P	Bègles M	Jacou C/A	Naucelle C/A	Saint-Jean-d'Angély C/A	Balaguer P	Mutlva P
Toulon P	Bellac M	La Couronne P	Nay C/A	Saint-Jean-de-Luz P	Barcelona (33) P	Navalcamero P
Trets C/A	Bergerac C/A	La Grande-Motte (3) C/A	Nérac M	Saint-Jean-de-Védas C/A	Betanzos P	Pallejà M
Trévoux M	Béziers C/A	La Jarne P	Nérac C/A	Saint-Jean-du-Gard P	Boadilla del Monte P	Pamplona (8) P
Ugine C/A	Biarritz P	La Rochelle C/A	Nérac P	Saint Junien C/A	Bollullos de la Mitación P	Parla (4) P
Valbonne P	Biarritz M	La Teste-de-Buch (3) P	Nîmes (4) M	Saint-Léonard-de-Noblat C/A	Cabrils M	Pilas P
Valdeblore P	Billère M	Lacanau (2) P	Nîmes (3) P	Saint-Loubès P	Cádiz (2) P	Pinto P
Valence P	Biscarrosse M	Lacaune C/A	Objat P	Saint-Lys C/A	Campohermoso P	Punta Umbría P
Valence (2) C/A	Biscarrosse P	Langogne C/A	Oloron-Sainte-Marie C/A	Saint Mathieu de Treviers P	Canet de Mar P	Reus P
Vallauris M	Blagnac P	Langon P	Onet-le-Château P	Saint Martial de Valette C/A	Carmona P	Rubí P
Vals les Bains M	Blagnac M	Lansargues C/A	Orthez M	Saint-Martin-de-Ré P	Castellar del Vallès P	Salamanca P

San Lorenzo de El Escorial **P**
San Sebastián de los Reyes **P**
Sant Boi de Llobregat **P**
Sant Cugat del Vallès **P**
Sant Feliu de Guíxols **P**
Sant Fost de Campsentelles **P**
Sant Vicenç dels horts **P**
Santa Coloma de Famers (2) **P**
Santa Coloma de Gramenet **P**
Segovia (3) **P**
Sevilla (4) **P**
Sitges **P**
Sueca **P**
Tarragona **P**
Tomares **P**
Torelló **P**
Tres Cantos **P**
Valdemorillo **P**
València (3) **M**
Valencia (4) **P**
Vall de Uxó **P**
Vallirana **P**
Vilassar de Mar **P**
Villanueva del Pardillo **P**
Villava **P**
Zaragoza **P**
Zuasti **P**

Allemagne :
Breisach An Rhein **M**

Belgique :

Beernem **P**
Beerse (2) **P**
Bilthoven **P**
Blankenberge **P**
Bornem **C/A**
Braine-l'Alleud **P**
Braine-le-Château **P**
Brakel **P**
Bree **C/A**
Brugge **P**
Brussel **P**
Butgenbach **P**
Colfontaine **P**
Couvin **C/A**
Deinze **C/A**
Dendermonde **C/A**
Diest **C/A**
Diksmuide **P**
Durbuy **C/A**
Farciennes **C/A**
Ferrières **P**
Fleron **C/A**
Fleurus **P**
Florennes **M**
Ganshoren **P**
Geel **C/A**
Genk **C/A**
Gent (3) **P**
Geraardsbergen **P**
Hamme **C/A**
Hasselt **P**
Herstal **P**

Heverlee **P**
Ieper **P**
Izegem **P**
Kain **C/A**
Kelmis **C/A**
Koksijde **P**
Kontich **P**
La Louvière **C/A**
La Louvière **M**
La Roche-en-Ardenne **P**
Lebbeke **P**
Leopoldsborg **P**
Liedekerke **P**
Liege **P**
Liège (2) **M**
Lokeren **C/A**
Lommel **P**
Maaseik **P**
Maldegem **C/A**
Malmedy **P**
Middelkerke **P**
Moorslede **P**
Mouscron (2) **P**
Namur **M**
Nieuwpoort **C/A**
Nieuwpoort **P**
Nimy **P**
Oostende **P**
Oostkamp **P**
Oteppe (2) **P**
Philippeville **C/A**
Renaix **C/A**

Sambreville **P**
Sant Vith **C/A**
Schaerbeek **P**
Seraing **C/A**
Seraing **C/A**
Sint Niklaas **M**
Sint-Genesius-Rode **P**
Soignies **C/A**
Spa **P**
Tienen **C/A**
Torhout **M**
Tournai **C/A**
Turnhout **P**
Wachtebeke **C/A**
Wanze **C/A**
Waremmes **C/A**
Waterloo **P**
Watermael-Boitsfort **P**
Westerlo **P**
Wetteren **P**
Wingene **C/A**
Zaventem **C/A**
Zelzate **P**
Zottegem **C/A**

Luxembourg :
Bettembourg **P**
Diekirch **C/A**
Differdange (3) **P**
Dreiborn **P**
Dudelange **P**
Grevenmacher **C/A**

Rodange **M**
Schifflange **P**
Pays-Bas :
Akersloot **P**
Almere **P**
Amersfoort **P**
Amsterdam (8) **P**
Apeldoorn (3) **P**
Arnhem (2) **P**
Baarn **C/A**
Barneveld **P**
Bergambacht **P**
Bodegraven **P**
Boxtel **P**
Breda (2) **P**
Bunschoten-Spakenburg **P**
Den Haag **P**
Den Haag **M**
Dordrecht **P**
Drunen **P**
Duiven **P**
Ed Barneld **P**
Eindhoven (3) **C/A**
Emmen **C/A**
Emst **P**
Franeker **P**
Gulpen **P**
Haaksbergen **P**
Haarlem (2) **P**
Harderwijk **C/A**
Heerlen **P**

Hengelo **P**
Hierden **P**
Hoofddorp **P**
Hoogland **P**
Hoorn **P**
Houten **P**
Ijmuiden **P**
Kerkdriel **P**
Kerkrade **P**
Klazienaveen **C/A**
Kr Bleiswijk **P**
Krimpen aan den IJssel **P**
Leusden **P**
Mijdrecht **P**
Nieuw Amsterdam Emmen **P**
Nijkerk **P**
Nijmegen (3) **P**
Oegstgeest **P**
Oisterwijk **P**
Rijswijk **P**
Roermond **P**
Rotterdam **P**
Schiedam (3) **P**
Schoonebeek **C/A**
'S-Gravensande **P**
Slagharen **P**
Sliedrecht **P**
Spier **P**
Spijkensisse **P**
Tiel **P**
Utrecht (2) **C/A**

Utrecht (2) **P**
Vaals **P**
Vianen **P**
Vlijmen **P**
Vlissingen **P**
Voorschoten **P**
Waalwijk **P**
Zeist **P**
Zundert **P**
Zwijndrecht (2) **P**
Zwolle **P**
Suisse :
Couvet **M**
La chaux de fonds (3) **M**
Lausanne (2) **M**
Marly **P**
Prilly (2) **P**
Saint Maurice **M**
Thonex **P**

A VITRY SUR SEINE, LE 04/06/2024.

THOMAS LEFAUCHOUX
GLOBAL BUSINESS MANAGER

Lefauchoux
THOMAS
Signature numérique
de Lefauchoux
THOMAS
Date : 2024.06.06
17:50:26 +02'00'

LEGENDE :
M : Maire
C/A : Communauté de communes ou Communauté d'agglomération
P : Gestion déléguée à une société Privée /Groupement

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20240711-DEC20240141-AU



Descriptifs produits

I. Les maillots de bain :

Aquagym

du 36/38 au 44/46



Noir & rose

SES AVANTAGES

Multi-usage • Résiste aux effets nuisibles de la piscine (rayons UV, chlore, chaleur, transpiration) • Opacité maximale • Confort extrême • Totale liberté de mouvement

Un design simple et universel

NOIR & ROSE

Taille 36/38

Taille 38/40

Taille 40/42

Taille 42/44

Taille 44/46

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 80% Polyester 20% Elasthanne. Traitement anti-UV, séchage rapide.

Forme : Doublure devant. Bretelles fines. Dos sport ouvert en forme de O. Échancrure moyenne.

Aquagym

du 4/6 ans au 12/14 ans



Noir & rose

SES AVANTAGES

Multi-usage • Résiste aux effets nuisibles de la piscine (rayons UV, chlore, chaleur, transpiration) • Opacité maximale • Confort extrême • Totale liberté de mouvement

Un design simple et universel

NOIR & ROSE

Taille 4/6 ans

Taille 6/8 ans

Taille 8/10 ans

Taille 10/12 ans

Taille 12/14 ans

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 80% Polyester 20% Elasthanne. Traitement anti-UV, séchage rapide.

Forme : Doublure devant. Bretelles fines. Échancrure moyenne.

Boxer Gris/Orange

du S au XXL



Gris & orange

SES AVANTAGES

Multi-usage • Résiste aux effets nuisibles de la piscine (rayons UV, chlore, chaleur, transpiration) • Opacité maximale • Confort extrême • Totale liberté de mouvement

Design simple et universel

GRIS & ORANGE

Taille S

Taille M

Taille L

Taille XL

Taille XXL

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 80% Polyester 20% Elasthanne. Traitement anti-UV, séchage rapide.

Forme : Doublure devant. Ceinture renforcée avec cordon de serrage.

Maillot Gris/Orange

du S au XXL



Gris & orange

SES AVANTAGES

Multi-usage • Résiste aux effets nuisibles de la piscine (rayons UV, chlore, chaleur, transpiration) • Opacité maximale

Design simple et universel

GRIS & ORANGE

Taille M

Taille L

Taille XL

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 80% Polyester 20% Elasthanne. Traitement anti-UV, séchage rapide.

Forme : Doublure devant. Ceinture renforcée avec cordon de serrage.

Boxer Gris & Orange

du 4/6 ans au 12/14 ans



SES AVANTAGES

Multi-usage • Résiste aux effets nuisibles de la piscine (rayons UV, chlore, chaleur, transpiration) • Opacité maximale • Confort extrême • Totale liberté de mouvement

Design simple et universel

BOXER

Taille 4/6 ans

Taille 6/8 ans

Taille 8/10 ans

Taille 10/12 ans

Taille 12/14 ans

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 80% Polyester 20% Elasthanne. Traitement anti-UV, séchage rapide.

Forme : Doublure devant. Ceinture renforcée avec cordon de serrage.

Couches bébés

Tailles 3-4 & 5-6



Swimmies

SES AVANTAGES

Idéal pour la baignade • Côté scratch et repositionnables • Barrière anti-fuite • Ne gonfle pas dans l'eau • Dessins Disney® Nemo et Dory

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Pendant baignade / Usage unique.

Taille 3-4

Taille 5-6

II. Les lunettes de bain adulte :

Lunettes Standard



Transparent

SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de loisir • Confort extrême • Limitation de la buée • Excellent maintien • Convient à toutes morphologies • Facile à ajuster • Simple et efficace

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 100% silicone doux et hypoallergénique. Traitement anti-UV et anti-buée.
Forme : Pont de nez réglable en deux niveaux. Élastique double. Réglage côté.

Toutes couleurs

Lunettes Entraînement



Grise

SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de natation • Confort extrême • Limitation de la buée • Excellent maintien • Convient à toutes morphologies • Facile à ajuster • Simple et élégante

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 100% silicone doux et hypoallergénique. Traitement anti-UV et anti-buée.
Forme : Pont de nez auto-ajustable. Élastique double. Réglage côté.

Grise

Lunettes Masque



SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de natation et d'eau libre • Confort extrême • Vision élargie à 180° • Limitation de la buée • Excellent maintien • Bonne étanchéité • Facile à ajuster • Agréable et élégant

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 100% silicone doux et hypoallergénique. Traitement anti-UV et anti-buée.
Forme : Pont de nez auto-ajustable. Élastique double et large. Réglage côté système Easy Clip.

Masque adulte

Lunettes Compétition



Bleu

SES AVANTAGES

Idéal pour la compétition • Luminosité contrôlée • Confort extrême • Limitation de la buée • Excellent maintien • Convient à toutes morphologies • Facile à ajuster • Sportive et élégante

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 100% silicone doux et hypoallergénique. Verres miroir et large en PC écologique. Traitement anti-UV et anti-buée.
Forme : Pont de nez interchangeable (S/M/L). Élastique fin et double. Réglage facile à l'arrière.

Blanc

Bleu

III. Les lunettes de bain enfant :

Lunettes Standard



Bleu

SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de loisir • Confort extrême • Limitation de la buée • Excellent maintien • Convient à toutes morphologies • Facile à ajuster • Simple et efficace

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 100% silicone doux et hypoallergénique. Traitement anti-UV et anti-buée.
Forme : Pont de nez réglable en deux niveaux. Élastique simple et large. Réglage côté.

Bleu

Lunettes Masque



Bleu

Rose

SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de loisir • Confort extrême • Vision élargie à 180° • Limitation de la buée • Excellent maintien • Bonne étanchéité • Facile à ajuster • Agréable et efficace

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 100% silicone doux et hypoallergénique. Traitement anti-UV et anti-buée.
Forme : Pont de nez auto-ajustable. Élastique double et large. Réglage côté système Easy Clip.

Masque enfant bleu

Masque enfant rose

Lunettes Entraînement



Noir & orange



Noir & orange

SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de natation • Confort extrême • Limitation de la buée • Excellent maintien • Convient à toutes morphologies • Facile à ajuster • Simple et colorée

CARACTÉRISTIQUES

Composition : 100% silicone doux et hypoallergénique. Traitement anti-UV et anti-buée.
Forme : Pont de nez auto-ajustable. Élastique double. Réglage côté système Easy Clip.

Noir & orange

IV. Les bonnets de bain :

Bonnet tissu

Taille unique



Bleu & noir

Bleu & blanc

Bleu nuit

⊕ SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de loisir • Facile à enfiler • Confort extrême • Excellent maintien • Design simple et universel

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Loisir / Occasionnel & Régulier.
Composition : 100% polyester.

Bonnet latex

Taille unique



⊕ SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de natation • Excellent maintien • Convient à toutes morphologies • Excellente étanchéité • Design simple et universel

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Loisir & Natation / Occasionnel & Régulier.
Composition : 100% latex, 25 g.

Bonnet maille enduite

Taille unique



⊕ SES AVANTAGES

Idéal pour les séances d'Aquafitness • Facile à enfiler • Confort extrême • Excellent maintien • Excellente étanchéité • Convient à toutes morphologies • Design simple et universel

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Natation & Aquafitness / Régulier & Intensif.
Composition : 80% polyester & 20% élasthanne.

Bonnet silicone 33 g

Taille unique



⊕ SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de natation • Excellent maintien • Excellente résistance • Excellente étanchéité • Convient à toutes morphologies • Design simple et universel

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Natation / Régulier & Intensif.
Composition : 100% silicone, 33 g.

Bonnet silicone poisson

Enfant



Orange Poisson

⊕ SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de natation • Excellent maintien • Convient à toutes morphologies • Excellente étanchéité • Design original et sympathique

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Natation / Régulier & Intensif.
Composition : 100% silicone, 41 g.

Orange Poisson

V. Les accessoires de natation :

Pince nez

Taille unique



SES AVANTAGES

Idéal pour la natation synchronisée • Facile à enfiler • Confort extrême • Excellent maintien

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Natation / Régulier & Intensif
Composition : Structure inox, bout en silicone.

Taille unique

Bouchons d'oreilles

Taille unique



SES AVANTAGES

Idéal pour les séances de natation • Facile à enfiler • Confort extrême • Excellent maintien

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Natation / Régulier & Intensif.
Composition : Silicone.

Taille unique

Brassards bébé & enfant

0/15kg & 11/30kg



SES AVANTAGES

Idéal pour l'éveil aquatique • Hypoallergénique • Très résistant • Flexible • Clapet anti-retour d'air • Conforme à la norme EN 13138-1 • Attesté CE

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Loisir & Natation / Occasionnel à intensif.
Composition : 100% PVC.

0/15 kg

11/30 kg

Serviette microfibre

40 x 80 cm



CARACTÉRISTIQUES

Usage : Après baignade / Occasionnel à intensif.
Composition : Microfibre.

SES AVANTAGES

Idéal après la baignade • Ultra absorbante • Compact • Rangement très facile

Serviette microfibre 40 x 80 cm

Gel douche

Flacon de 47 ml



SES AVANTAGES

Idéal après la baignade • 2 en 1 corps et cheveux • Labélisé Ecoocert

CARACTÉRISTIQUES

Usage : Après baignade / Occasionnel à intensif
Composition : 47ml, sans paraben.

Flacon de 47 ml

Tarifs des produits de natation 2024

swind™

BONNETS DE BAIN

Bonnet latex	2,50 €
Bonnet tissu adulte	4,00 €
Bonnet tissu enfant	4,00 €
Bonnet silicone 41g poisson	4,50 €
Bonnet silicone 33g	4,00 €
Bonnet maille enduite	7,00 €
Bonnet tissu bébé	4,00 €



HYGIENE

Gel 2 en 1, 47mL labellisé ecolabel	1,50 €
Elastiques cheveux	2,00 €
Gel hydroalcoolique 100mL	2,00 €



MAILLOTS DE BAIN

Maillot femme aquagym du 36 au 46	16,00 €
Maillot femme 2 pièces du 34 au 44	12,00 €
Maillot fillette du 8 au 14 ans	11,00 €
Maillot homme classique du M au XL	10,00 €
Maillot homme short du S au XXL	20,00 €
Maillot homme boxer du S au XXL	14,00 €
Maillot garçon boxer du 4 au 14 ans	11,00 €
Couche bébé-nageur S (7-15kg)	2,00 €
Couche bébé-nageur M (11-18kg)	2,00 €



LUNETTES DE NATATION

Lunettes adulte standard	8,00 €
Lunettes adulte entrainement	10,00 €
Lunettes adulte masque	14,00 €
Lunettes enfant standard	6,00 €
Lunettes enfant entrainement	8,00 €
Lunettes enfant masque	10,00 €
Lunettes compétition	11,00 €



ACCESSOIRES DE NATATION

Serviette microfibre M (80x60cm)	6,00 €
Pince-nez	3,00 €
Bouchons d'oreille	3,00 €
Cadenas à clef	7,00 €
Brassards enfant 0 à 15 kg	6,00 €
Brassards enfant 11 à 30 kg	6,00 €



TOPSEC™

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Relative à la gestion et l'exploitation au sein d'un équipement sportif communal (Centre nautique Roger Couderc) d'un distributeur d'accessoires de piscine à usage du public

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Commune de Saint-Chamond représentée par son maire en exercice, monsieur Axel DUGUA, agissant au nom ou pour le compte de ladite commune en vertu de la décision n° , en date du (...) (...)
2024,

Ci-après dénommée : la Commune de Saint-Chamond,

D'UNE PART,

ET

La société par actions simplifiée à associé unique (SASU) TOPSEC FRANCE, au capital de 170.000 euros, dont le siège social est situé 19 rue de la Baignade, 94400 Vitry-sur-Seine, représentée par son Global Business Manager, monsieur Thomas LEFAUCHOUX,

Ci-après dénommée : le bénéficiaire,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

La Commune de Saint-Chamond est propriétaire de l'équipement sportif suivant :

- Le centre nautique Roger Couderc constitué d'une piscine, d'une halle de sports, et d'un espace d'accueil commun.

La commune de Saint Chamond souhaite mettre à disposition des usagers de cet équipement sportif, un distributeur automatique d'accessoires de piscine.

Ce bâtiment constituant une dépendance du domaine public de la Commune de Saint-Chamond, la présente convention est soumise au régime des occupations privatives du domaine public.

C'est pourquoi, la Commune de Saint-Chamond a publié du 3 au 24 mai 2024 inclus, sur son site internet, un avis de mise en concurrence relatif à l'installation, la gestion, l'exploitation et la maintenance d'un distributeur automatique d'accessoires de piscine.

Une seule offre de candidature a été reçue émanant de la SAS TOPSEC.

Dans la mesure où cette offre remplit les conditions fixées, la Commune de Saint-Chamond entend la retenir et passer avec ladite société la présente convention destinée à définir les conditions générales d'occupation privative du domaine public accordée.

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L.2122-1 à 2122-3, modifiés par l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques,

Vu l'appel à concurrence publié par la collectivité sur son site internet du 3 au 24 mai 2024,

TITRE 1 – OBJET ET DUREE DE LA CONVENTION

Article 1 : Objet

Par la présente convention la Commune de Saint-Chamond autorise le bénéficiaire à occuper, dans le sas d'accueil du centre nautique Roger Couderc, un espace destiné à l'installation, la gestion, l'exploitation et la maintenance d'un distributeur automatique d'accessoires de piscine.

A cet effet, la Commune de Saint-Chamond autorise le bénéficiaire à installer, gérer, exploiter et maintenir, à ses risques et périls, son distributeur au sein de cet équipement.

Article 2 : Description des prestations attendues et prescriptions techniques

Le bénéficiaire s'engage à proposer, a minima, des maillots de bains, des bonnets de bains, des lunettes, des pince-nez, et des brassards. Le candidat pourra faire d'autres propositions à la ville.

Le branchement électrique ainsi que l'accès au réseau Internet nécessaires à l'installation et à l'exploitation des Distributeurs Automatiques, conformément aux exigences techniques fournis par le bénéficiaire sont fournis gracieusement par la Commune.

Un monnayeur et un accepteur de billets seront installés par le bénéficiaire sur chaque appareil. Un système de paiement par carte bancaire pourra également être ajouté au libre choix du bénéficiaire.

Article 3 : Durée de la convention

L'autorisation d'occupation du domaine public est délivrée au bénéficiaire à titre précaire et révocable.

La présente convention prend effet à compter **de la date de sa signature**, pour une durée d'une année renouvelable au maximum trois (3) fois, et prendra, ainsi, fin au plus tard en 2028 la veille de sa date anniversaire à minuit.

Article 4 : Clause particulière

La commune de Saint-Chamond garantit au bénéficiaire, l'exclusivité de la vente d'articles de natation.

Article 5 : Espaces occupés-matériels installés

Le bénéficiaire, installera, dans le sas d'accueil du centre nautique Roger Couderc, 1 distributeur d'accessoires de natation à disposition des utilisateurs de l'équipement sportif.

La Commune de Saint Chamond désignera l'emplacement exact où sera installé le distributeur.

Toute modification portant sur le nombre de distributeurs devra faire l'objet d'un accord préalable des parties par avenant.

Le remplacement du distributeur devra faire l'objet d'un accord exprès de la Commune de Saint-Chamond.

Article 6 : Caractéristiques de l'occupation

Il est expressément rappelé que l'espace occupé constitue une dépendance du domaine public et que par conséquent l'installation d'un distributeur sur cette dépendance ne peut en aucun cas constituer un droit à la propriété commerciale, ni conférer au bénéficiaire notamment un droit au maintien dans les lieux, un droit au renouvellement, un droit à indemnité d'éviction.

De plus, cette convention est conclue *intuitu personae*, le bénéficiaire ayant été choisi en considération de ses compétences et de son identité. Toute cession à un tiers est donc interdite.

Le bénéficiaire sera, en conséquence, tenu d'informer préalablement la Commune de Saint-Chamond des opérations suivantes :

- Changement de la forme juridique de l'exploitant ou de ses dirigeants et directeur d'établissement.
- Modification dans la répartition de son capital social dès lors que la modification envisagée aurait pour effet de faire perdre à un associé sa qualité d'associé majoritaire ou d'ériger un associé jusqu'alors minoritaire en associé majoritaire ou encore de permettre à un associé de détenir une minorité de blocage.
- Fusion-absorption ou scission.

La Commune de Saint-Chamond se réserve le droit de résilier la présente convention si elle estime que les changements affectant le bénéficiaire sont de nature à compromettre la bonne exécution du contrat.

De même, tout défaut d'information sera susceptible d'entraîner la résiliation de la présente convention.

Article 7 : Propriété

Le matériel faisant l'objet de la présente convention est la propriété inaliénable et insaisissable du bénéficiaire. Cette propriété est matérialisée par une plaque apposée sur le corps du distributeur.

Les produits et l'argent qu'ils contiennent sont la propriété du bénéficiaire.

TITRE 2 – INSTALLATION – CONDITIONS D'EXPLOITATION

Article 8 : Installation, maintenance, approvisionnement

. Article 8-1 : installation

Le bénéficiaire devra procéder, à ses frais et sous sa seule responsabilité, à la mise en place du distributeur. Il devra prendre l'attache du responsable du Centre Nautique Roger Couderc afin de convenir des modalités d'installation.

La Commune de Saint-Chamond assure la présence de prise électriques 220 V monophasées, avec une prise de terre (16 ampères).

. Article 8-2 : maintenance

Le bénéficiaire assurera l'entretien technique du distributeur. En cas de panne de celui-ci, ou de tout problème technique constaté sur le distributeur, le bénéficiaire devra assumer la maintenance dans un délai maximum de 48 heures, en jours ouvrés, à compter du signalement réalisé par la Commune de Saint-Chamond par voie téléphonique ou par mail. A défaut, de pouvoir réparer, le bénéficiaire s'engage à changer l'appareil défectueux dans un délai de 5 jours ouvrés.

La Commune de Saint-Chamond devra informer le bénéficiaire dès la connaissance d'anomalies survenues dans le fonctionnement du distributeur mais aussi lui signaler toutes les coupures d'électricité ayant pu survenir.

La Commune de Saint Chamond autorisera le personnel du bénéficiaire à accéder à l'équipement aux heures d'ouverture du Centre Nautique, pour approvisionner, procéder au ramassage des fonds ainsi que pour tout entretien ou réparation.

L'audit et le prélèvement des statistiques se feront systématiquement en présence d'un représentant désigné par la Commune de Saint Chamond.

. Article 8-3 : approvisionnement

Le distributeur sera régulièrement approvisionné par le bénéficiaire, selon les besoins du Centre Nautique.

Lors des opérations de réapprovisionnement, les locaux devront être laissés parfaitement propres.

Le bénéficiaire prendra à sa charge les frais d'entretien, et de réparation de l'appareil.

Article 9 : Qualité et Hygiène

Le bénéficiaire garantit que les produits fournis seront toujours de parfaite qualité et conformes aux règles d'hygiène.

En aucun cas, le personnel municipal ne participera à la manutention des produits.

Tout manquement aux règles sanitaires donnera lieu à mise en demeure au bénéficiaire de se mettre en conformité sous 24 heures. Le non-respect de cette mise en demeure pourra donner lieu à résiliation de la convention, sans indemnité et sans préavis.

Article 10 : Entretien et nettoyage du distributeur

Le distributeur sera mis en place et maintenu en parfait état d'entretien par le bénéficiaire et à ses frais.

Dans l'hypothèse où des travaux de réparation ou d'entretien, qui s'avéreraient nécessaires, ne seraient pas réalisés en temps utile par le bénéficiaire, la Commune de Saint- Chamond, après envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant quinze jours, pourrait y faire procéder d'office, aux frais du bénéficiaire, et ce, sans autre formalité.

Le bénéficiaire ne pourra pas prétendre à une quelconque indemnisation.

Article 11 : Respect de la réglementation

Le bénéficiaire devra gérer son installation en se conformant aux lois et règlements en vigueur.

Le bénéficiaire devra conserver un comportement irréprochable vis-à-vis du public. Tout affichage, autre que celui relatif aux tarifs du distributeur, et aux coordonnées de contact pour intervention est interdit.

Le bénéficiaire s'engage à fournir chaque année à la Commune de Saint-Chamond un certificat attestant que le matériel utilisé est en conformité avec les normes de sécurité.

TITRE 3 - DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 12 : Redevance

En contrepartie de l'autorisation de gérer et exploiter un distributeur sur le domaine public, le bénéficiaire versera à la Commune de Saint-Chamond une redevance représentant un pourcentage basé sur les recettes brutes, hors taxes, encaissées dans le distributeur installé.

Cette redevance sera versée annuellement virement à l'ordre du Trésor Public, dès réception d'un titre de recettes.

Le calcul de cette redevance est fixé comme suit : le bénéficiaire s'acquittera d'une redevance annuelle correspondant à 13 % de ses recettes brutes HT annuelles.

Article 13 : Tarifs et présentation des produits

Les prix de vente TTC sont normalement fixes pour la durée maximale de la présente convention. Les éventuelles modifications de tarifs devront faire l'objet d'une demande argumentée et ne pourront s'appliquer qu'après accord exprès de la Commune de Saint-Chamond.

TITRE 4 – DISPOSITIONS GENERALES

Article 14 : Assurances

Le bénéficiaire devra s'assurer, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, contre le bris de machine pouvant affecter l'équipement, ainsi que l'incendie, le vol et le vandalisme.

Il s'engage également, avant la mise en place du distributeur, à souscrire une police d'assurance Responsabilité Civile couvrant les risques corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers (personnel municipal inclus) du fait de l'exploitation du matériel exploité.

Il justifiera de la souscription de ces différentes polices d'assurance au plus tard le jour de la signature de la présente convention, et au début de chaque année civile. Mais aussi, sur toute sollicitation de la Commune de Saint-Chamond.

Article 15 : Déplacement des installations

Le bénéficiaire s'engage à déplacer, sans aucune indemnité, les installations mises en place à toute réquisition de la Commune de Saint-Chamond, si l'intérêt général l'exige.

En cas d'inertie du bénéficiaire, ces déplacements interviendront dans les mêmes conditions et formes que celles prévues à l'article 10 de la présente convention, sauf en cas d'urgence avérée, auquel cas la Commune de Saint-Chamond pourra procéder sans délai, au déplacement du distributeur, à charge pour elle d'en informer le bénéficiaire dès que possible.

Article 16 : Interdiction de cession

Le bénéficiaire devra remplir personnellement les attributions qui sont les siennes et qui découlent de la présente convention.

Il ne pourra en aucune façon céder, tout ou partie, des droits et obligations qui lui ont été accordés par la Commune de Saint-Chamond, sous peine de résiliation immédiate de la présente convention.

TITRE 5 : CESSATION ANTICIPEE DE L'AUTORISATION

Article 17 : Révocation de l'autorisation

Faute, par le bénéficiaire, de se conformer à l'une des conditions générales ou particulières de la présente convention, et notamment :

- en cas de non-paiement des redevances échues,
- dans l'hypothèse où les bénéficiaires ne seraient pas titulaires des autorisations pouvant être exigées par la réglementation en vigueur pour exercer l'activité professionnelle qui a motivé l'autorisation,
- en cas de condamnation pénale mettant le bénéficiaire dans l'impossibilité de poursuivre l'exploitation,
- en cas de cessation de l'exploitation consécutive à une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre du bénéficiaire,
- en cas de non-respect des obligations fixées par les articles 6,9 et 16.

L'autorisation pourra être révoquée un mois après une mise en demeure réalisée au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

La présente convention deviendra alors caduque.

Article 18 : Retrait, suspension, non renouvellement de l'autorisation

Nonobstant la durée prévue à l'article 3 des présentes et étant observé que l'installation repose sur une partie du domaine public communal, l'autorisation peut toujours être retirée, suspendue à tout moment pour une durée temporaire et déterminée, et à toute réquisition de la Commune, ou non renouvelée sans indemnité pour des motifs :

- de police,
- de gestion du domaine public,
- d'utilisation abusive ou non prévue par la présente convention,
- en cas d'exécution de travaux publics ou privés,
- à l'occasion de manifestations organisées par la commune de Saint-Chamond, ou en partenariat avec elle.

Cette décision sera notifiée au bénéficiaire par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant la date d'application de la mesure précitée.

En cas de force majeure, le bénéficiaire sera prévenu par tous moyens et sans préavis.

Article 19 : Sort des installations

Au terme contractuel de la présente convention, ou au terme anticipé de celle-ci prononcé pour les motifs visés aux articles 17 et 18, le bénéficiaire devra procéder à ses frais et sans indemnité à l'enlèvement du distributeur dans les 48 heures suivant l'expiration du terme fixé et remettre les lieux en leur état primitif.

TITRE 6 : ELECTION DE DOMICILE ET COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Article 20 : Election de domicile

Pour l'exécution de la présente convention, les parties font élection de domicile en leur siège ou établissement respectif.

Article 21 : Compétence juridictionnelle à défaut de règlement amiable

Toutes difficultés, à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation de la présente convention qui n'auraient pu faire l'objet d'un règlement amiable entre les parties, seront soumises au Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 LYON.

La saisine de cette juridiction pourra être effectuée par téléprocédure sur le site www.telerecours.fr.

La présente convention comprenant trois annexes est établie en deux exemplaires, dont un notifié au bénéficiaire.

A Saint Chamond, le (date) 2024.

<p>La Commune de Saint-Chamond, représentée par son maire,</p> <p>Axel DUGUA</p>	<p>La société TOPSEC, représentée par son Global Business Manager</p> <p>Thomas LEFAUCHOUX</p>
--	--

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le



ID : 042-214202079-20240711-DEC20240141-AU